

QUEL MONDE ASSOCIATIF (VOULONS-NOUS) DEMAIN ?

**Réflexions partagées autour des actes de l'Université d'été du
Collectif des Associations Citoyennes**

(Université d'été tenue les 5, 6 et 7 juillet 2022 à la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités de Lille)



TABLE DES MATIÈRES

Présentation du document « pré-actes » de l'Université d'été du CAC

Prologue

I - Contextualisation sous le signe du dialogue franco-belge

- Apprendre de nos histoires (associatives) FRANCO-BELGES pour définir des combats communs. *Échos de la première table-ronde avec les interventions de J-Louis Laville, Henri Golman, Bruno Lasnier et Mathieu Bietlot*
- Contexte : une université d'été à Lille pour cultiver la proximité avec la Belgique.

II - Eviter le scénario de l'affaiblissement du monde associatif

- La répression des associations. Constats et solutions
- La progression du managérialisme. Constats et solutions
- La marchandisation des associations. Constats et solutions
- L'instrumentalisation des associations. Constats et solutions

Transition : Basculer du scénario de l'affaiblissement au scénario du renforcement par la « bataille de l'évaluation »

III - Permettre le scénario du renforcement du monde associatif

- Inventer une réponse pertinente à un problème structurel (partie 1) : la sécurité sociale alimentaire
- Inventer une réponse pertinente à un problème structurel (partie 2) : les territoires zéro chômeurs pour faire face au chômage et à l'emploi précaire
- Bâtir des communs numériques pour mettre en lien des réponses aux problèmes sociaux
- Observer pour co-construire l'action publique, l'exemple de l'ORVA
- Imaginer une autre structure de financement du monde associatif
- Le droit comme outil d'action pour les associations
- Construire un cadre européen plus favorable à l'action associative
- Un des enjeux internes d'auto-amélioration associative : l'approche genre
- S'appropriier et faire valoir un autre rapport au temps

CONCLUSION DE LA PARTIE 2 : Les associations, leviers d'une décroissance heureuse ?

IV – Réflexions philosophiques : LES ASSOCIATIONS PEUVENT-ELLES CHANGER LE MONDE ? (que peuvent les acteurs associatifs dans le contexte de la société actuelle?)

Retranscriptions des interventions de Luc Carton et Joëlle Zask

Annexes

Faire association et faire société demain

Liste des structures qui ont participé à l'Université d'été 2022, ainsi que celles venues au séminaire de préparation en Avril 2022

COMPTE-RENDUS COMPLETS ET DOCUMENTATIONS POUR APPROFONDIR ET PROLONGER LES RÉFLEXIONS SONT À RETROUVER EN LIGNE

PRÉSENTATION DU DOCUMENT « PRÉ-ACTES » DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DU CAC

Ce document n'est pas, à proprement parlé, les « actes » de notre l'Université d'été 2022, il s'agit plutôt d'une première synthèse construite à partir des échanges et comptes-rendus de discussions tenus lors de ces 3 jours. Il renvoie vers [un espace internet dédié](#) où sont centralisés tous les enregistrements audios et vidéos et toutes les synthèses produites à l'occasion des multiples tables-rondes, ateliers, conférences. Cet espace en ligne constitue en quelque sorte les actes véritables de cette rencontre, ce document s'en veut une « porte d'entrée » facilitant l'appropriation de tout cet ensemble de productions réflexives...

Cette tentative de synthèse a son importance : en effet, la réflexion développée au sein du Collectif des Associations Citoyennes progresse et se structure grâce à sa formalisation ponctuelle dans des écrits qui donnent des repères et points d'appui précieux pour faciliter le partage et les avancés dans cet effort collectif.

Ainsi, en 2021 la rédaction du livre *Quel monde associatif demain ? (mouvements citoyens et démocratie)*¹, a, assurément, constitué une balise, un marqueur important permettant un certain nombre de développements. Parmi eux, ces « actes » donc, témoins d'échanges nourris lors de 3 jours d'université d'été dont le programme a été en parti dicté par un besoin de prolongement d'analyses issues de cet ouvrage qui, n'en doutons pas, appellera bientôt un tome 2 !

Le lecteur ne s'étonnera donc pas de retrouver la trame de cette publication disponible aux éditions Érès : une première partie explorant les composants d'un « scénario noir », celui de l'affaiblissement du monde associatif.

Suivi d'une partie qui, elle, s'attache, à contrario, à mettre au jour les conditions favorables au renforcement du secteur non-lucratif de la société.

Comme dans l'ouvrage en question, nous avons souhaité mettre l'accent sur ce dernier chapitre et, de façon volontariste, sonder particulièrement les raisons d'agir et d'espérer.

Avant cela, une courte introduction revient sur la particularité de cette université d'été 2022 : la tentative d'ouvrir un fructueux dialogue entre deux mondes associatifs, celui de la Belgique francophone et celui spécifique à l'hexagone.

En charnière entre ces deux parties, le lecteur trouvera un résumé partiel de la table-ronde « rendre compte de ce qui compte vraiment » tenue le deuxième jour. L'enjeu posé est bien « la bataille de l'évaluation » qui peut faire basculer la conception qu'on a de l'action associative d'un côté ou l'autre des deux scénarios antithétiques que nous avons explorés.

Enfin, à leur manière, deux philosophes nous ont aidé à penser cette même question centrale posée par les démarches d'évaluation **qu'est-ce que la richesse (produite par l'action associative) ?** Et nous retranscrivons donc dans une dernière partie quelques-unes des [riches] idées partagées et dialoguées entre **Joëlle Zask** et **Luc Carton**.

Pour conclure, insistons : tout cela ne constitue que la phase émergée de l'iceberg ; ainsi résumé, le contenu de ces 3 jours de travail n'a véritablement de sens que s'il donne envie d'approfondir et de prolonger la lecture des comptes rendus exhaustifs d'un certains nombres d'ateliers et/ou du visionnage de quelques-unes de ses tables-rondes au grès des envies, des préoccupations et de l'insatiable curiosité de chacun.e...

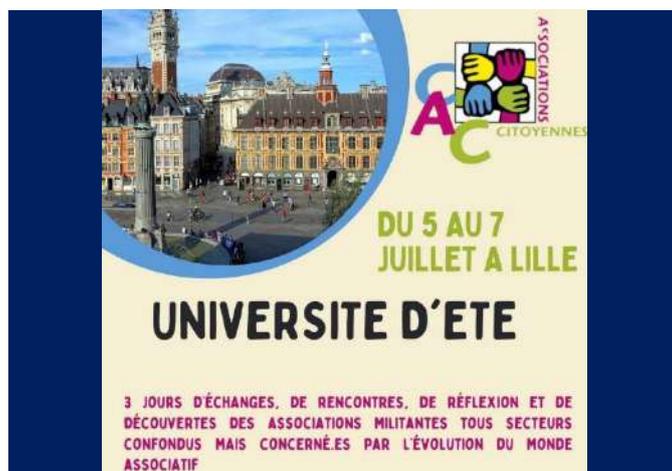
¹ Livre collectif sous la direction de P. Coler, MC Henry, JL Laville, G Rouby *Quel monde associatif demain ? (mouvements citoyens et démocratie)* aux éditions Érès 2021

PROLOGUE

Et si ces « actes » commençaient par la fin ? Nous sommes jeudi 7 juillet, il est midi et l'université d'été du CAC s'achève par un dernier tour de table des participants qui reviennent sur ces 3 jours intenses d'échanges, de discussions, de réflexions et pointent des pistes pour continuer le travail collectif. « Il y a eu des idées inspirantes » affirme **Laurence Barras**, salariée de la MRES qui accueillait ces trois jours, un avis largement partagé. Les pages suivantes ont vocation à en donner un aperçu en consignait par écrit quelques-unes de ces idées partagées et réfléchies par la centaine d'acteurs associatifs réunis à Lille.

Juste avant Laurence, **Marianne Langlet**, salariée du CAC avait pris la parole : « De quoi avons-nous besoin maintenant ? De plus d'espaces de travail comme celui-là et surtout de temps... Nous avons besoins de temps pour apprendre ensemble comment revendiquer du temps ! Du temps pour se poser, du temps pour apprendre de nos histoires également ».

Michel Feher, philosophe belge propose de définir le néolibéralisme comme, tout d'abord, « l'empire du temps court » et l'un des objectifs de cette université d'été consistait justement à prendre le temps (notamment via l'un des ateliers proposés, intitulé « Dépressuriser, prendre le temps de réfléchir, appuyer sur "pause", c'est politique ! » ... Ce qui, paradoxalement, ne nous a pas empêchés d'enchaîner à un rythme effréné les ateliers, conférences et tables rondes... Il y a tant de sujets à aborder !



I – CONTEXTUALISATION : SOUS LE SIGNE DU DIALOGUE FRANCO-BELGE

I.1 Apprendre de nos histoires (associatives) FRANCO-BELGES pour définir des combats communs

Grâce à l'entremise de **Luc Carton**, il y a deux ans, le CAC a rencontré une association « sœur » de l'autre côté de la frontière belge : le Collectif 21. D'invitations en invitations, les temps de discussions se sont multipliés jusqu'à rendre évidente l'idée de tenir cette université d'été tout au Nord de la France à Lille pour continuer cette dynamique d'auto-renforcement.

Ainsi la conférence introductive du mardi 5 juillet était titrée « *L'action associative en France et en Belgique : une même histoire et des variantes... qui tracent la perspective de combats communs* ».

Son objectif était simple : à quatre voix (deux belges, deux françaises, deux penseurs, deux acteurs de terrain), donner à voir les spécificités et les points communs des grandes évolutions historiques du monde associatif de part et d'autre de la frontière.

Si l'histoire a fait de nous ce que nous sommes, nous pouvons faire quelque chose de ce que l'histoire a fait de nous... à condition de la connaître bien sûr. Ainsi, dans le prolongement direct de la conférence qu'il avait donnée lors de notre université d'été à Lyon en 2017, **Jean-Louis Laville** est revenu, lors de son intervention, sur la genèse, trop méconnue, de la loi de 1901 en France pour proposer de conscientiser ce qu'elle doit, notamment, au mouvement ouvrier.

En s'appuyant sur la référence au livre de Jacques Rancière et d'Alain Faure La parole ouvrière il a insisté sur la manière de relier les enjeux de protection (sociale) et d'émancipations qui est inventée à cette période-là. Et sur la façon dont les associations de fait (illégales) de l'époque ne distinguaient pas mais, au contraire, articulaient propositions et revendications sociales, culturelles, politiques et économiques.

Malgré la proximité avec la révolution, un effort était fourni pour construire un mouvement, une action collective pacifique et résolue qui, évitant le mythe du changement brutal donnant naissance à un hypothétique « homme nouveau » permettrait une modification massive et en profondeur des fondements de la société au profit d'aspirations égalitaristes parvenant à mieux relier les trois valeurs cruciales : liberté, égalité, fraternité.

Après la répression sanglante de 1848, cette histoire a été cachée, recouverte, occultée et il importe de la retrouver pour renouer avec l'A.D.N de l'action associative car, finalement, les débats s'en sont trouvés appauvris, se trouvant souvent résumés et centrés sur les pondérations respectives de l'État ou du marché... Comme si, seuls ces deux acteurs de l'histoire comptaient, les structures d'initiatives citoyennes se trouvant reléguées au second plan et fragmentées entre associations, mutuelles, coopératives et syndicats.

Pour **Jean-Louis Laville**, c'est en partie l'absence de connaissance de cette histoire, pourtant très riche pour les associations, qui explique en partie pourquoi leur importance est largement sous-estimée par les pouvoirs en place.



Pour aller plus loin :

- Visionner [l'intervention en vidéo](#)
- Lire [le compte-rendu complet](#) de son intervention lors d'une université d'été précédente « *En quoi l'évolution de la situation politique des associations traduit-elle l'émergence d'une nouvelle étape du néolibéralisme ?* »

Auteur du passionnant article « *Belgique, une histoire associative* », **Henri Goldman** a ensuite choisi d'axer son intervention sur les spécificités du modèle belge et plus particulièrement des segments wallons et bruxellois, territoires où « *la couche du tissu associatif est très épaisse, très dense et où on peut remarquer également qu'il n'y a pas ou peu d'extrême droite* ».

Sans logique centralisatrice, jacobine comme en France, la société belge s'est construite historiquement à partir de ces 2 piliers : socio-démocrate² et démocrate-chrétien, jusque dans les années 80. Les organisations de la « société civile » issues de cette « piliarisisation » ont une place structurelle et structurante qu'illustre à la fois le taux d'affiliation syndicale (autour de 8 % en France contre 55 % en Belgique) et la différence de fonctions de ces organisations. Ainsi en Belgique, par exemple, l'indemnisation des chômeurs n'est pas dévolue aux pouvoirs publics mais est pris en charge par les syndicats.

Cette imbrication très forte des rouages société civiles-institutions publiques est indispensable pour comprendre l'action associative belge et la tension spécifique qui en résulte entre gestion de services publics (ou assimilés) et militantisme.

Pour **Henri Goldman**, elle illustre aussi et surtout une tension entre deux conceptions de la démocratie déjà bien décrites en son temps par **Benjamin Constant**. D'une part, la « démocratie libérale » qu'il appelle aussi « liberté des modernes », réduisant d'une certaine façon les temps démocratiques à leurs « strict minimum » au moment des principales échéances électorales. D'autre part, la « liberté des anciens », c'est à dire une démocratie continue, plus exigeante, selon le prototype de la démocratie athénienne et d'évidence, dans cette configuration là les associations ont une part primordiale à jouer dans une sorte d'invention permanente d'un système toujours perfectible et donc toujours inachevé.

Pour aller plus loin :

- Visionner [l'intervention en vidéo](#)
- Pour accéder au chapitre du [livre « Cent ans d'associatif en Belgique »](#)

S'il existe plusieurs formes de démocraties, il importe également de repérer la pluralité des économies qui co-existent dans nos sociétés. Dans cette optique, le besoin d'identifier la manière dont des combats associatifs rejoignent l'action de ceux qui se battent contre l'idée qu'il n'y a qu'un seul système économique viable et valable (concurrentiel, prédateur, dévastateur) nous semblait être une excellente raison d'inviter un membre du MES, Mouvement pour l'Économie Solidaire

² Entendu dans un sens particulier en Belgique comme une manière d'organiser la classe ouvrière par le bas

C'est ainsi que le troisième intervenant de cette table-ronde **Bruno Lasnier**, coordinateur du MES, a pu exposer une proposition de définition de l'économie solidaire comme : « *l'ensemble des activités de production, d'échange, d'épargne et de consommation contribuant à la démocratisation de l'économie, la vigilance écologique et la justice sociale à partir d'engagements citoyens* ».

En revenant sur les controverses intellectuelles ayant notamment opposé **Karl Polanyi** à **Friedrich Hayek**, il a ensuite resitué l'économie de marché comme une construction socio-historique particulière qui tend à s'imposer comme la seule possible alors qu'elle n'est qu'une modalité parmi d'autres des échanges humains. Les logiques de réciprocité, de solidarité et de redistribution font également partie d'une économie qui ne peut se réduire à sa sphère marchande.

Une action associative inscrite consciemment et délibérément dans l'économie solidaire participe ainsi à la concrétisation de l'idée qu'on peut construire le monde autrement que selon les principes qui prévalent actuellement. Pour ce faire, il est utile d'explicitier les valeurs que nous tentons de mettre en acte :

- La solidarité : la solidarité émane de l'action collective pour plus de démocratie. Elle instaure une répartition équitable des bénéfices et des charges et suppose une égalité de droit entre les personnes qui s'y engagent.
- L'autonomie : chaque personne, chaque structure, chaque territoire doit pouvoir aller, à son rythme, au bout de ses potentialités propres, disposer de la capacité maximum à agir avec ses moyens, limiter sa dépendance, acquérir une citoyenneté optimale.
- L'égalité : il s'agit là de la reconnaissance et du respect de la différence et de l'identité de chacun sans hiérarchisation a priori. La parité s'impose comme un droit.
- Le partage : il s'agit de valoriser la diffusion et l'adaptation des savoir-faire. Partager non seulement les excédents, les bénéfices et la consommation, mais aussi le travail, l'activité, le temps et le risque.
- La réciprocité : la réciprocité correspond à la relation établie entre plusieurs personnes par une suite durable de dons, d'échanges et de coopérations."

Une bonne illustration de ces principes d'action sera donnée le lendemain lors de l'atelier « Territoire zéro chômeurs » où nous pourrons mesurer les conséquences de changement de paradigme en partant de constats partagés de besoins sur un territoire donné.

Pour aller plus loin :

- Visionner [l'intervention en vidéo](#)
- Lire le texte de l'intervention de Bruno Lasnier : [lien vers la page du site dédiée aux actes](#)

Dans cette perspective consistant à « défataliser » le monde et identifier « des choses à faire », **Mathieu Bietlot** du Collectif 21 a conclu la table-ronde en identifiant huit pistes de travail très concrètes que nous nous contentons de lister ici mais nous invitons vivement le lecteur à découvrir dans le détail en annexe :

- 1/ prendre le temps
- 2/ cultiver la culture associative
- 3/ être moins frileux et plus audacieux



- 4/ entendre et s'entendre avec les dynamiques émergentes
- 5/ faire association entre associations
- 6/ revendiquer le conflit
- 7/ ne pas supposer qu'il n'y a qu'une seule manière de faire ni qu'une seule question centrale
- 8/ déployer la force de proposition et de production de l'associatif

Il appartient à chacun.e d'entre nous d'approfondir et de compléter cette liste, elle fait d'ailleurs superbement écho à la liste élaborée au CAC (et, pour être mise en regard, reproduite également en annexe). Cette démarche permet de prendre conscience du rôle crucial que l'associatif a joué dans la nécessaire bifurcation de la société. Les associations citoyennes peuvent parvenir à jouer ce rôle important si elles renouent avec la force de leur propre histoire (en partie effacée) d'une part et si elles savent ne pas perdre de vue les populations pour qui elles œuvrent et surtout avec qui elles doivent œuvrer.

Université d'été du CAC 2022

**L'action associative en France et en Belgique :
une même histoire et des variantes... qui
tracent la perspective de combats communs.**

Jean-Louis Lavilleprofesseur du Cnam, titulaire de la chaire économie solidaire
Henri Goldman ex-rédacteur en chef de la revue belge « Politique »
Bruno LasnierMouvement économie solidaire
Mathieu BietlotCollectif 21



Pour aller plus loin :

- Visionner [l'intervention en vidéo](#)
- Lire la conclusion de du livre 100 ans d'associatif en Belgique... Et demain ? à la fin de cet ouvrage

***NB :** cette conclusion peut utilement être mise en regard avec la conclusion de l'ouvrage « petit précis d'histoire de la répression associative » où est également dressé une liste de perspectives possibles pour l'action associative.*

I.2 Contexte : une université d'été à Lille pour cultiver la proximité avec la Belgique

Pourquoi le CAC ?
Pourquoi une université d'été du CAC ?
Pourquoi une université du CAC à la MRES de Lille ?

Pourquoi le CAC ?

Le CAC a été créé en 2010 d'un « sursaut citoyen » en réaction à la circulaire Fillon qui, à l'époque, a pris prétexte de l'adaptation du droit français au droit communautaire pour tenter de **gommer les différences entre les entreprises et les associations**.

L'objectif était, et est encore, de permettre un espace de travail pour des militant.es associatifs de différents domaines (culture, social, environnement, sport, solidarité internationale, etc.) soucieux de lutter contre la réduction des associations à leur seule dimension économique et défendre la contribution des associations à l'intérêt général et à la construction d'une société solidaire, durable et participative.

Pourquoi une université d'été du CAC ?

Depuis 2015, le CAC organise rituellement un rendez-vous estival de réflexions et de débats.

La préparation de ces rencontres itinérantes sont l'occasion de rencontrer le tissu associatif de la région où elles se déroulent et de voir les échos nationaux de préoccupations locales (et vice et versa).

Notre tropisme consiste à choisir des lieux où la situation des associations est particulièrement défavorable (exemple en 2017 à Lyon au moment de l'arrivée de Laurent Wauquiez à la tête de la Région Rhône-Alpes-Auvergne).

Pourquoi une université d'été du CAC à la MRES (Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités) de Lille?

Après Amiens en 2018, nous avons choisi cette année de retourner dans la Région Hauts-de-France. Cela permettait bien sûr de continuer de mesurer les effets d'une politique « vie associative » régionale bien plus favorable aux associations de chasseurs qu'aux organisations écologistes mais une autre raison -plus importante encore- est entrée en ligne de compte : poursuivre et intensifier nos échanges avec le monde associatif de Belgique francophone. Fort de la conviction partagée que nous avons une histoire, et donc un avenir, en partie commun et que nous avons beaucoup à gagner à échanger sur nos analyses, constats et solutions, nous avons donc invité les acteurs du Collectif 21 à travailler avec nous.

Enfin la MRES, tant par son importante et permanente action d'animation d'un réseau associatif régional que grâce à la gentillesse et la disponibilité de son équipe, constituait bien sûr le lieu d'accueil idéal de ces trois journées.



II – ÉVITER LE SCÉNARIO DE L’AFFAIBLISSEMENT DU MONDE ASSOCIATIF

II.1 La répression des associations. Constats et solutions

Comme dans l’ouvrage *Quel monde associatif demain* nous pouvons commencer cette partie consacrée au scénario de l’affaiblissement du monde associatif, d’un retour sur l’atelier portant spécifiquement sur la restriction des libertés associatives.

Co-animé par des membres de VoxPublic et de l’Observatoire des Libertés Associatives, Ce temps a tout d’abord permis de partager « les fondamentaux » et les principaux constats sur la situation. Ainsi dans un premier temps, **Antonio Delfini** et **Julien Talpin** (institut Alinsky, Observatoire des Libertés Associatives) sont revenus sur le distinguo entre libertés d’associations (droit de créer une association sans autorisation ni contrôle préalable, valable depuis la loi de 1901 et « sanctuariser » par la création du bloc de constitutionnalité en 1971) et libertés associatives (les capacités et aptitudes à faire vivre et développer une association).

Ensuite, une typologie des entraves a été exposée pour permettre aux associations de se situer dans une première grille d’analyse issue de l’observation de plus d’une centaine de cas :

- Les attaques discursives, de mise au ban ou d’ordre réputationnel (avec plusieurs exemples cités de déclarations infamantes et infondées de la part de médias ou de pouvoirs publics contre des dirigeants associatifs) ;
- Les attaques matérielles. Suppressions de moyens, de locaux par exemple ou encore attaques financières avec le phénomène des « coupes sanction » (exemple du Genepi qui critiquait la politique pénale du gouvernement et à qui la Ministre de la Justice avait répondu sur France Inter « on ne mord pas la main qui nous nourrit ») ;
- Les attaques judiciaires ou policières, les plus sévères avec des exemples de perquisitions, des verbalisations massives, d’interpellations de militants (comme à Calais, Briançon ou Bure notamment).

Benjamin Sourice et **Laure Paradis** (Voxpublic) ont ensuite présenté l’évolution historique récente de la situation en montrant la manière dont, hélas, les acteurs associatifs sont « sur la défensive » suite à la profusion de textes répressifs ces derniers mois (loi sur la « sécurité globale » et bien sûr loi « séparatisme » (de son vrai nom : « loi confortant le respect des principes de la République ») Dans ce contexte, il est difficile de se faire entendre et c’est pourtant le défi qui attend L.A Coalition Libertés Associatives ces prochains mois avec un double projet :

- Celui d’être une « vigie » en centralisant les informations remontant du terrain.
- Celui d’être un espace de « riposte » et de contre-offensive en accompagnant individuellement les associations attaquées (y compris si nécessaire avec des mises à disposition d’avocats).

Pour aller plus loin :

Site de [L.A Coaliton](#) *Libertés Associatives*

II.2 La progression du managérialisme. Constats et solutions

Présentation de l'atelier : La méthodologie de projet issue des techniques de management du privé induit des transformations profondes des actions associatives. L'atelier visait à questionner la place de leadership prise par les managers dans le travail associatif, en particulier dans le secteur social, médical ou de l'animation notamment via cette technique dite de « la méthodologie de projet ».

Le premier intervenant, **Jean-Michel Boquet** (directeur MRJC Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne) a tout d'abord proposé une vaste contextualisation historique permettant de « dénaturiser » et de situer chronologiquement l'arrivée de ces outils devenus courants de « management » s'appuyant sur la « méthodologie de projet ».

Cela vient de travaux de chercheurs et d'industriels dont la vocation consiste essentiellement à permettre aux gestionnaires de savoir combien va coûter un produit avant de le produire. Avant les années 70, personnes ne travaillaient en mode « méthodologie de projets »... dorénavant personne ne travaille sans et la notion de « projet » s'est propagé dans toutes les dimensions de notre vie sociale mais aussi personnelle voire intime...

Pour les financeurs d'aujourd'hui comme pour les industriels précurseurs d'hier, il s'agit fondamentalement de savoir combien cela va coûter (ou plus précisément combien la prise en charge d'une personne pauvre va coûter...). Cela a des conséquences énormes sur la façon de concevoir et mettre en œuvre les actions, on découpe, on séquence, on segmente en morceau un « processus » et on ne s'interdit ainsi finalement de penser le sens même du travail et de prendre en compte l'ensemble d'une question politique (on ne parvient donc plus à voir le sens politique de la démarche et de revenir à la genèse des problèmes, bref de penser « radicalement » au sens étymologique c'est-à-dire « à la racine »).

Les mêmes modes de pensées et d'actions sont ainsi appliquées par les étudiants qui sortent d'écoles de commerce et ceux qui sortent d'école du travail social...

Pour autant, des antidotes existent et la manière de remettre au centre la rencontre humaine (via des techniques d'enquête comme celles décrites par John Dewey par exemple) permet de construire et de concevoir autrement le travail... Une démarche qui pourrait être éclairée par cette citation de John Lennon « *La vie c'est ce qui arrive pendant que vous prévoyez autre chose.* »

Quentin Mortier (SAWB Solidarité des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises) a ensuite exposé différentes situations ou cas pratiques permettant d'ouvrir la réflexion notamment sur le distingo utile entre mesurer et évaluer. Fondamentalement cette action d'évaluer consiste bien à donner de la valeur à quelque chose. Pour donner de la valeur, nous ne sommes pas obligés de mesurer, il est possible simplement de décrire, donner à voir, exposer, afficher, détailler, modéliser, re-présenter, caractériser.

Pour aller plus loin :

- Notes prises lors de l'atelier par Stéphanie Pryn
- [Une autre gestion est possible](#), discussion avec Philippe Eynaud
- [Evaluation d'impact versus mesure d'impact](#)

II.3 La marchandisation des associations. Constats et solutions

Présentation de l'atelier : Le processus de managérialisation et le processus de marchandisation font partie de la même logique : la logique du marché qui pousse les associations à utiliser les outils de gestion du secteur privé et à calquer leur modèle sur celui de l'entreprise perçu comme plus *efficace*.

Marianne Langlet travaille actuellement au sein du CAC au montage d'un « Observatoire Citoyen de la Marchandisation de l'Action Associative et de « l'impact social ». Pour elle, la question de la mesure et plus précisément de la mesure de « l'impact social » est centrale pour comprendre ces processus. Il s'agit d'un mécanisme par lequel sont définis des objectifs précis et l'atteinte de ces résultats prédéfinis déclenche le paiement (derrière tout cela, il y a bien la logique du « paiement à l'acte ») et le calcul des intérêts pour les « investisseurs sociaux »...

Mesurer son « impact social » est ainsi, ces dernières années, devenu une injonction courante des financeurs privés... comme publics. Cette expression est donc entrée tranquillement dans notre « langage courant » et s'invite comme une évidence pour réussir à faire la preuve que notre action est réussie. Cette « mesure de l'impact » s'est donc imposée comme incontournable et neutre. En réalité, rien de moins neutre que cette notion qui permet à bas bruit et sans coup férir la marchandisation et la dépolitisation de l'action associative.

L'économiste **Florence Jany Catrice** décrit très bien cette évolution : « *L'évaluation au final disparaît au profit de la mesure, glissement sémantique et politique, de l'évaluation à la mesure. Ce n'est pas neutre, ni anodin. La mesure présuppose que la réalité à mesurer préexiste à la mesure. La mesure dévoile cette réalité. Lorsqu'on évalue, c'est l'idée qu'on vient émettre un jugement et de la valeur sur quelque chose. Cela admet l'idée qu'il puisse y avoir du jugement contradictoire, de la controverse, du débat.... Toutes choses dont nous avons besoin dans notre démocratie* ».

Marion Studer, docteur en économie, auteure d'une thèse sur la mesure de l'impact social, parle quant à elle de « colonisation » des esprits, en cohérence finalement avec certains théoriciens du néolibéralisme comme Sir Ronald Cohen lorsqu'il parle de « changement de mentalité » « *Ce changement de mentalité n'arrivera pas du jour au lendemain, il faudra bien 10 à 20 ans pour que le phénomène prenne toute son ampleur, parce qu'il faut du temps pour construire des modèles à suivre* ».

Dans cette perspective, **Mathieu Bietlot** du Collectif 21 insiste lui sur cet impératif qu'il formule ainsi « *cultiver la culture associative pour ne pas se laisser coloniser* ».

Pour aller plus loin :

- [Compte-rendu complet de l'atelier rédigé par Marianne Langlet](#)
- [site de l'Observatoire de la marchandisation des associations](#)

II.4 L'instrumentalisation des associations. Constats et solutions

ATELIER INSTRUMENTALISATION

Le CAC mène depuis plus d'un an une enquête auprès d'acteurs associatifs. Et dans leurs réponses, le ressenti d'un mal être et d'une perte de sens revient tout le temps : « on ne s'y retrouve plus », « il y a de l'épuisement, de la fatigue », « on ressent des divisions, des concurrences », et ce vécu d'acteurs

rejoint profondément cette question de l'instrumentalisation contre laquelle les associations ont des difficultés à résister collectivement. Tout se passe comme si une « culture associative » tendait à se perdre et comme si ne comptait plus que l'action visible, mesurable, justifiable et idéalement innovante. Prenons un exemple, le temps pris dans le hall, les couloirs, sur le seuil avec une cigarette voire à la machine à café, bref comme si ces temps situés dans les interstices des lieux d'activités évaluables ne comptaient pas ou plus. On tend à les gommer alors que ces interstices sont en réalité très importants pour permettre les rencontres entre des personnes.

Si les conditions favorables à la rencontre interhumaine se réduisent, l'association ne devient plus qu'un lieu d'action mécanique et joue moins un rôle vital pour la démocratie autrement dit les associations doivent rester ces espaces autonomes où se forme une vitalité liée à des mobilisations collectives (ce qui se traduit par une capacité d'expression et d'interpellation aujourd'hui mises à mal).

Du contexte des années 80, celui du New Public Management, on a intériorisé le slogan de Mme Thatcher ! *There is No Alternative*. Les services publics coûtent chers et ils sont inadaptés, les associations subventionnées entretiennent une concurrence déloyale à l'égard des sociétés lucratives... tout cela n'est pas compatible avec le dogme de la concurrence libre et non faussée.

Le malaise se développe au début des années 2000 à travers la LOLF³ puis la RGPP⁴ en 2007. Les méthodes du secteur lucratif vont dorénavant faire référence dans la construction d'indicateurs de gestion et de performance, un glissement qui transforme les relations État – administrations – associations. Pour les associations cela se traduit par une perte de lien avec les administrations elles-mêmes, les assujettissant à la commande publique, et transformant leur relation aux personnes : d'adhérent on devient usager, puis client. La capacité d'expérimentation propre au secteur est supplantée par une course à l'innovation dite sociale. C'est une politique de Tarification à l'Acte qui émerge.

La logique de mise en concurrence des associations entre elles, et avec le secteur privé, accroît la perte de sens du secteur. Les petites et moyennes associations en seront les premières victimes, des vautours tel le groupe SOS se chargeant du sale boulot. De l'aveu de Jean-Marc Borello (vice-président de LaREM, et Président du groupe SOS) son souhait serait que « *dans 10 ans il y aura 10 fois moins d'associations, mais elles seront 10 fois plus grosses* ».

De nouvelles formes de régulation de l'action publique s'imposent. Alors que le monde associatif pense co-construction, partenariat éducatif... l'instrumentalisation du secteur se traduit par l'ouverture d'espaces de régulation concurrentiels, voire contraints. Les associations sont enjointes à mettre en œuvre telle ou telle politique publique, sans espace de négociation. En même temps qu'elles ne trouvent plus la voie pour emprunter le chemin d'un autre monde possible, plus solidaire, plus démocratique, elles perdent la voix pour revendiquer leur projet émancipateur.

Alors comment penser l'association demain ? Peut-être autour de quelques perspectives à même de redonner sens au travail associatif.

- Reconstruire le lien organique entre action publique et société civile.
- Exercer une nouvelle citoyenneté en posant la question démocratique comme fondement du travail associatif en toute autonomie et indépendance.

³ La loi organique relative aux lois de finances

⁴ Révision générale des politiques publiques

- Penser les associations comme des espaces pour une économie solidaire affirmée, distante du marché, mobilisant la dimension territoriale et les réseaux ...
- Construire un droit protecteur, garantissant la solidarité en acte et permettant d'en être les acteurs reconnus.
- Reconnaître la finalité politique du projet associatif.

Alain Manac'h, militant de l'Education populaire, nous fait part de sa longue expérience militante au sein du quartier de la Villeneuve à Grenoble, et notamment des différents modes de travail avec les municipalités successives. Un nouveau quartier conçu en 1964 autour d'utopies, ancrées dans l'histoire locale, une culture populaire réelle, incluant une participation active des habitants. Mais projet déconstruit au fil des années par de nouvelles majorités municipales. *"L'instrumentalisation est aujourd'hui une tradition de la politique municipale"*.

Pour aller plus loin :

- [Compte-rendu complet de l'atelier](#) rédigé par Gilles Rouby.



TRANSITION

Basculer du scénario de l'affaiblissement au scénario du renforcement par la « bataille de l'évaluation »

« FOCUS » : Qu'est-ce que la richesse (produite par l'action associative) ? La bataille de l'évaluation

Présentation : l'après-midi du deuxième jour de l'Université d'été se clôturait par une table-ronde intitulée « Comment rendre compte de ce qui compte vraiment ? »

Partant du principe que « la bataille de l'évaluation » (c'est-à-dire la capacité à définir ce qui a de la valeur) est et sera primordiale dans les temps à venir.

Sous cette même appellation « évaluation » se cachent en effet des logiques et des pratiques fort différentes et, parfois même, divergentes voire antithétiques.

Il importe donc d'être attentifs à la façon dont se développent et se propagent (parfois à grande vitesse) des méthodes qui nous paraissent très critiquables et délétères. Ainsi, il nous faut comprendre les ressorts de l'évaluation basé sur l'impact social, cette notion nous semblant être une sorte de cheval de Troie de la pensée néo-libérale dans le monde associatif⁵. L'exposé de **Marion Studer**, économiste qui a réalisé sa thèse sur ce concept nous a donc été très utile et est résumé ci-dessous.

À contrario, le CAC souhaite aussi ouvrir un « programme d'exploration » de méthodes d'évaluation qui semblent intéressantes, c'est dans cette optique que nous nous intéressons à la comptabilité CARE⁶ par exemple et que nous avons demandé à trois intervenants de présenter des initiatives prometteuses :

- **Thibault Guyon** de l'Institut Godin est ainsi venu présenter l'outil d'évaluation co-construit avec et pour le réseau des régies de quartiers⁷
- **Jeanne Bigot** a témoigné du travail qu'elle a conduit pour le réseau des membres de la MRES en lien avec la Boutique des sciences de Lille. Le projet initial consistait à réfléchir à des indicateurs permettant de rendre compte de l'action de ces associations agissant dans le champ de la transition écologique et solidaire. Progressivement, il a été redéfini pour devenir plutôt un protocole d'évaluation renvoyant à toute une série de questions s'éloignant d'une approche quantitative au profit d'une réflexion qualitative.

⁵ Cf par exemple [le rapport gouvernemental d'avril 2022 co-rédigé par KPMG sur l'évaluation des associations](#)

⁶ Voir à ce sujet le webinaire sur la comptabilité CARE proposé par la coop des communs, le CAC et France Tiers lieux en mai 2022 : <https://coopdescommuns.org/fr/comptabilite-care-webinaire-le-3-mai-de-14h-a-16h/>

⁷ Une présentation visio de ce travail par Tarek Daher, coordinateur du Mouvement des régies de quartiers (ex CNLRQ) dans le cadre d'une invitation de l'observatoire de la marchandisation de l'action associative créé par le CAC est également [disponible ICI](#).

- **Jennifer Neylz** de la FESEFA est venu présenter l'obligation d'auto-évaluation réflexive prévue dans le cadre du fameux décret de 2003 dans le secteur de l'éducation permanente en Belgique (équivalent de notre éducation populaire - cf. chapitre « un autre financement du monde associatif est possible »).

Ces interventions sont résumées dans le compte-rendu écrit et, également, [visible in extenso sur le site](#) du CAC⁸.

Historicisation de la bataille de l'évaluation : le passage du paradigme de l'utilité sociale au paradigme de l'impact social

Marion Studer a donc proposé une vaste réflexion sur les termes utilisés pour désigner les démarches d'évaluation des actions associatives. Cette analyse a porté en particulier sur les logiques et raisonnements qui ont conduit à voir la notion « d'utilité sociale » supplantée par celle « d'impact social ». Il s'agit de comprendre les principes d'actions et valeurs qui se cachent derrière cette « bataille sémantique » car ils induisent des manières fort différentes d'appréhender l'action des associations, en effet, d'évidence, évaluer, dire ce qui compte, n'est en rien une démarche anodine et neutre.

Historiquement, la notion d'utilité sociale est apparue au tournant des années 80 dans une sorte de logique identitaire du secteur associatif et plus globalement des structures de l'ESS. Il s'agissait en effet, avant tout, de se différencier le plus clairement possible des entreprises privées lucratives classiques, notamment pour bien faire apparaître l'absence de risque de « distorsion de concurrence ».

Le terme « impact social » apparaît lui dans les années 2000 et dévient prééminent au tournant des années 2010, trois dynamiques de transformation socio-économique expliquent cette imposition :

1- Le contrôle de l'efficacité

Après l'arrivée au pouvoir de politiques néo-libéraux (Reagan, Thatcher, etc.), le modèle anglo-saxon du « new public management » va installer l'obsession d'un contrôle accru de l'efficacité de l'action publique. Les acteurs des politiques publiques mais également leurs délégataires (dont nombre d'associations) vont voir se multiplier les injonctions à rendre des comptes, et devoir de plus en plus fréquemment donner à vérifier leurs résultats via de nouveaux instruments et concepts dont cette notion « d'impact social ».

Cela va se conjuguer avec, dans le champ académique, le développement de méthodes d'évaluation basées sur la causalité (avec notamment l'influence des « expérimentations par assignation aléatoire » mises au point par **Esther Duflo**). Les conséquences de ces méthodes privilégiant une approche micro-économique sont importantes car elles conduisent, tendanciellement, à isoler l'association puisqu'il s'agit de montrer la causalité entre l'action d'une association et « l'impact social » produit en bout de chaîne. Cela rend particulièrement malaisé l'appréciation des effets systémiques que peut produire l'action collective des associations et les plus-values d'un travail synergique en réseau.

2- Le financement aux résultats

Dans les années 2000, d'une part les financements publics se transforment et les subventions ne

⁸ Elles sont complétées par l'intervention de **JM Bocquet** sur le travail spécifique conduit avec **JL Laville**

vont plus correspondre à la norme, remplacées dans les années 2010 par la commande publique. D'autre part, ils se raréfient (entraînant notamment une hausse des tarifs des services associatifs) et ces deux dynamiques vont alimenter, de fait, une situation de concurrence accrue au sein du secteur associatif se traduisant par une logique et une culture de financement au résultat. Il va s'agir alors de montrer qu'avec des moyens moindres, une structure est capable d'obtenir plus « d'impact social » et la question de sa mesure va donc devenir de plus en plus déterminante.

Cette période est également foncièrement celle du développement du capitalisme financiarisé apparu à partir des années 80, c'est-à-dire de l'extension et de la banalisation d'une vision propre aux acteurs de la finance à tout un pan de la société qui, jusqu'à alors, y échappait comme le secteur associatif. Cela aura notamment pour effet de permettre l'apparition de nouveaux acteurs, les entrepreneurs sociaux par exemple.

3- L'hybridation des objectifs économiques et sociaux

Le propre des entrepreneurs sociaux est d'hybrider les logiques et les objectifs économiques et sociaux. Il s'agit de résoudre un « problème » social tout en s'assurant un retour financier lucratif sur investissement. Dans le registre économique, l'évaluation est simple, elle se mesure aux taux d'intérêt et de rentabilité mais dans le registre social, la question est plus délicate et appelle des développements, ceux, précisément que va connaître la notion « d'évaluation de l'impact social ».

Marion Studer explique également comment cette notion-clé suit une sorte de cercle vertueux en se consolidant via la création de ce qu'elle appelle un « écosystème à impact » composée de 4 figures : l'universitaire (l'Essec business school par exemple), le manager (c'est-à-dire la figure de l'entrepreneur social), l'agence d'ingénierie (l'Avise par exemple) et le consultant (KPMG ou Kimso notamment).

Néanmoins, cela ne doit pas nous faire oublier le caractère potentiellement fragile de cette construction intellectuelle comme la bien noté **Thibault Guyon** en revenant sur la façon dont l'**Institut Godin** a rencontré des difficultés pour appréhender cette notion. Lors de leurs premières recherches, les membres de l'Institut ne sont, en effet, pas véritablement parvenus à établir une généalogie claire du concept et à identifier les sources premières d'où il était issu. De plus, ils ont constaté qu'il renvoyait fréquemment à des théories du changement, lesquelles étaient elles-mêmes, peu étayées, peu construites. Ce vocable est donc très abondamment mentionné dans toute une série de rapports qui se citent les uns les autres mais sa genèse intellectuelle est peu évidente, à tel point que l'Institut Godin a fini par mobiliser l'idée de « mythe » proposée par l'historien **Paul Veyne** pour saisir le phénomène. Pour **Paul Veyne**, le « mythe » est une sorte de référence, de récit connu de tous et dont certains se font les passeurs et les transmetteurs mais dont on ne retrouve jamais les auteurs. Cette analyse qu'il développe dans son ouvrage Les grecs ont-ils cru à leurs mythes ? semble devoir s'appliquer avec une certaine pertinence en l'espèce.

Vers une alliance acteurs-chercheurs pour mener cette bataille

La présentation de **Marion Studer** nous éclaire des notions-clé qui traversent voire transfigurent aujourd'hui les associations. Elle nous montre aussi comment le travail universitaire peut nourrir des combats associatifs, la force que peut représenter les liens entre acteurs et chercheurs. Ainsi, nous avons clôturé notre université d'été par une table ronde qui interrogeait : que peut apporter le monde de la recherche au monde associatif et vice versa ?

Pendant longtemps les deux mondes ont vécu en parallèle sans vraiment se croiser, les associations dans l'action ne se voyaient pas entrer dans le temps long de la recherche, les chercheurs s'intéressaient peu aux savoirs situés, savoirs d'expérience et abordaient les associations comme des possibles « terrains de recherche ».

Les temps changent, les lieux de croisement des savoirs se multiplient, les recherches participatives tentent des pratiques plus horizontales, même si le chercheur **Thomas Chevallier** nous a mis en garde : les conditions actuelles de la recherche « rendent le discours sur la complémentarité difficile à tenir ». Doctorant non financé, donc précaire de l'enseignement supérieur et de la recherche, il s'est retrouvé dans la même situation que la plupart des associations : répondre à des appels à projet pour réussir à financer sa thèse. Les perspectives sont sombres : les postes pérennes de recherche sont en voie de disparition donc les chercheurs sont mis en compétition, « il faut faire la différence, montrer un CV intéressant ».

Des processus de mise en concurrence, précarisation, diminution des financements publics qui ressemblent trait pour trait aux phénomènes à l'œuvre dans le champ associatif, raison de plus pour croiser les connaissances...



L'intégralité de la table ronde est à retrouver en vidéo sur notre site :
<https://youtu.be/nmoWDGsXXOA>

III – PERMETTRE LE SCÉNARIO DU RENFORCEMENT DU MONDE ASSOCIATIF

III.1 Inventer une réponse pertinente à un problème structurel (partie 1) : la sécurité sociale alimentaire

Cet atelier était présenté par **Sarah Cohen**, membre d'ISF Agrista, l'une des 14 organisations qui compose le Collectif pour une sécurité sociale de l'alimentation.

L'intervenante a pu faire état des dernières avancées du projet avec la création de premières caisses locales de SSA (sécurité sociale alimentaire) appelées à se multiplier et se mettre en lien avec une caisse nationale. Le système est en effet basé sur le modèle de sécurité sociale mis en place par le CNR de 1946 à 1967, il repose sur les trois mêmes piliers :

- L'universalité. À la différence des dispositifs actuels d'aides alimentaires, il ne s'agit pas de construire une (pauvre) politique publique pour les pauvres mais de créer un nouveau droit à l'alimentation pour toutes et tous, comprenant un droit de regard et de choix sur la manière dont les aliments sont produits, transformés, distribués.

- Le conventionnement démocratique des produits. Quels critères pour définir collectivement ce qui peut être considéré comme un « bon produit » ? Quelles implications en termes de conditions de travail et de rétributions des producteurs et de l'ensemble des agents de la chaîne ? Quelles conséquences attendues au regard des enjeux de pollutions des eaux, de réchauffement climatique, de respect de la bio-diversité ? Voici quelques-unes des questions clés qui seront renvoyées à d'importantes discussions et délibérations au niveau des caisses ayant vocation à gérer le dispositif.

- La cotisation sociale sur la valeur ajoutée du travail. La modélisation s'appuie sur des études qui estiment à 120 euros la somme minimum nécessaire pour avoir accès à une alimentation équilibrée. Des expériences tournant autour de 5€ jour ont déjà eu lieu (ce qui équivaut à 150 euros par mois) et la question centrale est donc de savoir comment couvrir le coût total de 120 milliards d'une généralisation (et une universalité donc) du système ?

L'enjeu est de taille, il s'agit de sortir de la double impasse dont le constat est à l'origine du projet

- Le modèle agricole et alimentaire actuel n'est pas compatible avec les objectifs de transitions écologiques.
- Le droit à l'alimentation est bafoué en France.

Sur le plan écologique, 21 % des gaz à effet de serre sont dus à l'agro-industrie qui, hélas, contribue largement à l'effondrement de la biodiversité et aux pollutions des eaux, du sol et de l'air.

Dans le registre de la santé publique, les scandales alimentaires sont la partie émergée d'un iceberg constitué par des taux d'obésité, de diabète et de cancers en hausse.

Enfin, en termes d'équité sociale, 8 millions de personnes sont à l'aide alimentaire et 22 % des ménages avec enfants sont en situation d'insécurité alimentaire en quantité et/ou en qualité.

De surcroît, la loi Garrot de 2016 prévue initialement pour lutter contre le gaspillage vient produire des effets pervers, inverses de ceux recherchés puisque via un dispositif de défiscalisation les surplus deviennent rentables. Ce qui pose, en outre, un problème éthique puisque finalement cela revient à

accepter que des personnes qui n'ont pas les moyens de se nourrir mangent les produits dont ne veut pas la partie solvable de la population.

On le voit, ce projet de SSA porte en lui un véritable projet de société basé sur une tentative de socialisation d'institutions nouvelles capables de prendre à bras le corps non seulement toute une série d'urgences démocratiques, sociales et écologiques mais également une vision de long terme : la transformation du monde agricole vers un modèle de production respectant les travailleurs, les mangeurs et l'environnement ne pourra se faire qu'en respectant le droit à l'alimentation de tous et toutes. Ce projet SSA est ainsi l'une des [nombreuses] illustrations de la façon dont des regroupements associatifs conjugue réponses concrètes et réflexions systémiques.

Pour aller plus loin :

- Écouter [l'enregistrement audio de l'atelier](#)
- Lire [le compte-rendu complet de l'atelier](#)
- Commander et lire la formidable bande dessinée « encore des patates ! » permettant de découvrir les enjeux du projet de sécurité sociale alimentaire.
- Site : <https://securite-sociale-alimentation.org/>

III.2 Inventer une réponse pertinente à un problème structurel (partie 2) : les territoires zéro chômeurs pour faire face au chômage et à l'emploi précaire

Autre exemple de problème structurel affectant des millions de personnes pris en charge par le secteur associatif (ici sous l'impulsion d'ATD 1/4 monde) : le chômage et l'emploi précaire.

Là encore il s'agit de « *renverser les données du problème* » en l'occurrence en partant de trois hypothèses simples qui permettent de concevoir qu'il est humainement et économiquement tout à fait possible de supprimer le chômage de longue durée à l'échelle de bassins de vie entiers :

- 1- Personne n'est inemployable ! C'est l'emploi qui doit s'adapter aux personnes, il s'agit de partir des capacités et envies des « privés d'emplois »
- 2- Ce n'est pas le travail qui manque, beaucoup de besoins sont non-couverts et beaucoup d'activités sont donc à mettre en place.
- 3- Les dépenses « passives » du traitement du chômage de longue durée peuvent être utilement réaffectées en « dépenses actives » finançant des emplois de qualité en CDI.

Luc Belval, président du MES (Mouvement pour l'Économie Solidaire), animait cet atelier en s'appuyant sur deux expérimentations qu'il suit particulièrement sur le territoire de Lille Métropole (à Loos et à Tourcoing). Il lui importait de préciser que justement TZC (Territoire Zéro Chômeur) est une expérimentation qui s'adapte et se décline différemment en fonction des endroits, cela ne doit surtout pas être un « dispositif » même si quelques conditions de réussite sont généralisables.

Il a, lui aussi, fait un point d'étape permettant de situer ce travail dans le temps :

- Loi de 2016 (votée à l'unanimité!) a permis une première expérimentation de 5 ans sur 10 territoires ;
- Loi de 2021 pour une cinquantaine de territoires (32 projets en cours actuellement et 19 « émergents »).

Le pilier de l'expérimentation est donc « l'entreprise à but d'emploi » qui, comme son nom l'indique a pour objectif de... créer de l'emploi. Elle ne recrute pas elle embauche c'est-à-dire qu'elle ne « choisit » pas les gens et doit être habilitée pour accueillir toutes les Personnes Privées Durablement d'Emploi [PPDE].

Les activités sont définies via un travail visant à croiser besoins non couverts par le secteur marchand sur un territoire d'une part. Et d'autre part, envie et capacité des PPDE. Quelques exemples d'activités : maraichage bio, travaux à domiciles, emploi-ressourceries, couture, épicerie solidaire, etc.

Le financement de l'embauche peut se concrétiser via le fond national d'expérimentation qui couvre un peu plus d'un salaire au SMIC chargé.

Les premières évaluations démontrent que les bénéfices générés par ce retour à l'emploi sont supérieurs au coût du chômage ! Ainsi, supprimer la privation d'emploi génère des économies et des gains pour les finances publiques d'un montant annuel d'au moins 18 000 euros par emploi à temps plein... Mais, au-delà des chiffres, les témoignages des différents acteurs de la démarche montrent surtout les bienfaits locaux d'une nouvelle dynamique lorsque la mobilisation des habitants d'un territoire fait de l'emploi un bien commun qui permet à chacun de trouver une place dans la société.

Pour aller plus loin :

- Écouter [l'enregistrement audio de l'atelier](#)
- Lire le [compte-rendu complet](#) de l'atelier rédigé par Mawuli Compaoré
- Commander et lire l'ouvrage *Zéro chômeurs* de Claire Hédon, Didier Goubert et Daniel Le Guillou aux éditions de l'Atelier
- Voir le film de Marie-Monique Robin *Nouvelle cordée*
- Site : <https://www.tzeld.fr/>

III.3 Bâtir des communs numériques pour mettre en lien des réponses aux problèmes sociaux⁹

Simon Louvet (Alternatiba, Assemblée Virtuelle) et **Julien Chandelier** (Transiscope) animaient un atelier sur la coopération par l'information via la création de communs numériques.

Le point commun de ces communs numériques est de faciliter la mise en lien d'initiatives citoyennes concrètes répondant localement aux enjeux des populations (coopératives alimentaires, banque de temps, monnaies locales, garages solidaires, jardins partagés, etc.). L'objectif est donc la généralisation la plus importante possible des solutions et alternatives inventées par les associations pour sortir des impasses du système actuel.

Les deux intervenants insistent sur l'idée que ces outils ne sont pas neutres, ils portent en eux la réalisation de valeurs. Ils peuvent se définir ainsi : « *un commun désigne une ressource produite et/ou entretenue collectivement par une communauté d'acteurs hétérogènes et gouvernée par des règles qui*

⁹ Cette partie est une courte synthèse des notes prises lors de l'atelier et de l'article *Les communs numériques, coopérer par l'information* signé **Julien Chandelier** dans l'ouvrage collectif *Quel monde associatif demain*

lui assurent son caractère collectif et partagé. Il est dit numérique lorsque la ressource est numérique : logiciel, base de données, contenu numérique.¹⁰»

« *La fin est dans les moyens comme l'arbre est dans la semence* » pour citer Gandhi et effectivement ces communs numériques cherchent à être antithétiques avec les principes du néolibéralisme. Celui-ci repose sur une concurrence généralisée, là où les outils « libres » construisent de nouvelles formes d'interdépendances et de solidarité, là où le système individualise, ils collectivisent et là où il instaure de la défiance, ils construisent de la confiance.

Le Transiscope est donc un bon exemple d'outil de ce type, interactif, collaboratif, appropriable et permettant au plus grand nombre d'être acteurs. Il a, d'ailleurs, lui-même, été réalisé grâce à un « mastodonte » mondial de la coopération en ligne : Open street map qui permet à chacun de créer, d'administrer et de partager sa propre cartographie ainsi que les données qui y figurent. Cet outil « Transiscope » est ainsi le résultat d'une mise en commun des ressources de 13 associations¹¹ fortement impliquées dans les transitions écologiques et solidaires qui se sont ensuite organisées pour porter le développement de cet outil donnant à voir la transition en marche dans les territoires, renforçant la coopération à grande échelle entre toutes ces solutions existantes et simplifiant leur accès et leur reproductibilité.

Avec le nouvel outil « Archipelago » présenté par **Simon Louvet**, les développements numériques de reliance entre acteurs passent encore un stade en donnant la possibilité de préciser et de visualiser les coopérations possibles, la démonstration en est faite lors de l'atelier avec le prototype développé pour la communauté urbaine de Bordeaux : le panorama interactif des acteurs de la solidarité en Gironde.

Pour aller plus loin :

- Le site Transiscope : <https://transiscope.org/>
- L'article de **Julien Chandelier** « les communs numériques : coopérer par l'information » dans le livre collectif Quel monde associatif demain ?
- L'exemple du panorama interactif des acteurs de la solidarité en Gironde.

III.4 Observer pour co-construire l'action publique, l'exemple de l'ORVA

Pour le CAC, cet atelier s'inscrit naturellement dans le prolongement d'une recherche-action antérieure menée avec le sociologue **Laurent Fraisse** et qui a abouti à un rapport titré La co-construction de l'action publique : définition, enjeux, discours et pratiques. Sans surprise, cette étude avait identifié le travail d'observation, de production de connaissances et de partage des savoirs comme préalable à la co-construction.

Depuis lors, sous l'impulsion du **RNMA**¹² principalement, commencent à se multiplier des observatoires locaux de la vie associative (OLVA) mais, à part en Hauts-de-France, aucun n'existe à l'échelle régionale. Il s'agissait donc de profiter de la tenue de cette université d'été à Lille pour donner à voir et à

¹⁰ Définition issue du site du labo société numérique

¹¹ Alternatiba, l'Assemblée virtuelle, le Mouvement colibris, le Mouvement Utopia, Cap ou pas cap, le CRID, le CAC, le Mouvement We Are Ready Now, le RIPESS, Socio-éco, GARCESS, Astéria et le MES.

¹² RNMA Réseau National des Maisons des Associations

comprendre le travail de cet unique *ORVA Observatoire Régional de la Vie Associative Hauts-de-France* en donnant la parole à son chargé de mission : **Benjamin Vanvincq**. Celui-ci a ainsi pu revenir sur ses missions :

- construire une connaissance des réalités du secteur associatif local et repérer ses spécificités
- identifier les besoins et attentes des associations du territoire
- d'aider la décision des acteurs de l'appui à la vie associative (collectivités, point d'appui à la vie associative, têtes de réseaux, fédérations...)
- communiquer sur l'image du secteur à partir de données objectivées
- mettre en débat les enjeux de la vie associative locale pour co-construire les réponses adaptées
- évaluer l'impact des actions de soutien à la vie associative menées.

L'ancrage de l'*ORVA* s'est installé avec le temps et grâce à l'implication solide de ses membres (principalement des têtes de réseaux régionales comme la *fédération des centres sociaux*, le *CROS* pour les associations sportives, le *CRAJEP* pour le secteur jeunesse et éducation populaire ou encore la *MRES*). L'outil est maintenant suffisamment rodé pour tenir le rythme de travaux réguliers comme l'incontournable panorama associatif (avec une déclinaison précise des chiffres par communautés de communes) ou le baromètre de la santé financière mais aussi pour engager des travaux plus ponctuels à la demande de ses membres ou de partenaires publics (enquête sur la transition numérique du secteur sportif par exemple ou sur les résultats du dispositif d'aide à l'emploi régional *CREAP*).

Pour aller plus loin :

- écouter [l'enregistrement audio de l'atelier](#)

- L'étude rédigée par **Laurent Fraisse** issue d'une recherche action de deux ans [La co-construction de l'action publique](#) (définition, enjeux, discours et pratiques)

- La rubrique [« l'analyse au service de l'action territoriale »](#) du site RNMA Réseau National des Maisons des Associations.

III.5 Imaginer une autre structure de financement du monde associatif

Si, comme l'affirme le chapitre 11 du livre *quel monde associatif demain ?*, « un autre financement du monde associatif est possible »... reste à voir quels seraient les tenants et aboutissants d'un autre type de soutien *-beaucoup plus substantiel-* aux acteurs associatifs, qui leur permettrait, enfin, de donner pleine mesure de leurs potentiels ?

C'était précisément l'objet de cet atelier qui ambitionnait de comparer deux exemples internationaux pour voir dans quelle mesure d'autres expériences, respectivement en Italie et en Belgique, pouvaient être une source d'inspiration pour les acteurs hexagonaux.

Le premier dispositif étudié fait l'objet d'un court résumé puisqu'une fiche synthèse est disponible, traitant spécifiquement de ce sujet : la récente possibilité légale de réquisitionner des biens issus du crime organisé pour les redistribuer à des projets sociaux et de développement de l'économie solidaire [\[retrouver ici la fiche préparatoire de l'atelier\]](#). En effet, la loi d'avril 2021 « améliorant l'efficacité de la justice de proximité et de la réponse pénale » permet de réaffecter des biens confisqués,

notamment aux mafias en France. En Italie, ce type de dispositif législatif existe déjà depuis 1996. L'une des questions de fond posée par ce nouveau dispositif est de savoir si les acteurs de la société civile, et notamment les associations, pourront s'en emparer. Pour **Stéfania Carminati**, avocate, membre de l'association « **DeMains Libres** » et du réseau européen **CHANCE (Civil Hub Against Organised Crime in Europe)** cet enjeu est crucial car devant l'importance et la complexité des problèmes liés au crime organisé, seule une mobilisation de la société civile donne une chance de résolution.

Suite à ce premier temps de travail, un rendez-vous est pris pour la construction d'un séminaire à l'automne qui permettra d'avancer collectivement.

La deuxième source d'inspiration à laquelle nous avons été puisée a, elle aussi, entraînée une certaine stupéfaction des participants tant ce modèle, qui consiste finalement à ce que le pouvoir finance et soutienne ses contre-pouvoirs, paraît éloigné du notre.

En Belgique francophone en effet, un secteur entier, celui de l'éducation permanente (l'équivalent de l'éducation populaire en France) est régi par un décret qui sécurise des subventions de fonctionnement pour une durée indéterminée (une auto-évaluation réflexive est prévue tous les 5 ans, cela est détaillé dans le compte-rendu de la table ronde portant sur l'évaluation). L'article premier de ce décret commence par préciser le rôle des associations financées : « *viser l'analyse critique de la société* ». Les autres objectifs sont du même ordre :

- « *stimuler les initiatives démocratiques et collectives*
- *développer la citoyenneté active à la vie sociale, économique, culturelle et politique dans une perspective d'émancipation individuelle et collective [...]*
- *... en privilégiant la participation active des publics visés [...]* »

Le deuxième paragraphe de cet article premier explicite encore ses finalités :

- « *favoriser et développer (principalement chez les adultes) une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société*
- *des capacités d'analyses, de choix, d'action et d'évaluation*
- *des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.* »

Enfin le troisième paragraphe éclaire encore davantage la conception des enjeux : « *la démarche des associations visées par le présent décret s'inscrit dans une perspective d'égalité et de progrès social, en vue de construire une société plus juste, plus démocratique et plus solidaire qui favorise la rencontre entre les cultures par le développement d'une citoyenneté active et critique et de la démocratie culturelle* ».

Si l'histoire particulière de la Belgique explique la construction de ce dispositif surprenant et interdit, bien sûr, d'envisager une transférabilité telle quelle en France, il n'en reste pas moins que l'existence et les résultats d'une telle configuration à quelques kilomètres de l'endroit où se tenait notre université d'été donne indéniablement envie d'aller aussi loin que possible dans la façon de s'inspirer de cette expérience pour disposer, demain, de structures de financements du monde associatif plus favorable en France.

Ainsi, là encore, cet atelier appelle des suites et un groupe de travail interne au CAC est invité à s'emparer de façon volontariste de ce chantier.

Pour aller plus loin :

- Ecouter l'enregistrement audio de l'atelier
- L'article de **Jean-Baptiste Jobard** et **Luc de Larminat** « un autre financement du monde associatif est possible » dans le livre collectif [Quel monde associatif demain ?](#)

III.6 Le droit comme outil d'action pour les associations

L'« atelier-palabre » éponyme était animé par la juriste **Marie-Laure Guislain**, dans le prolongement direct de sa « conférence-gesticulée »* intitulée *Le néo-libéralisme va-t-il mourir ? (et comment faire pour que ça aille plus vite)* présentée la veille.

Il a donné l'occasion de faire le point sur un projet porté par Marie-Laure avec le CAC et l'association **Sciences-Citoyennes** : la création d'une plateforme intitulée « droits et mouvements sociaux ».

Du constat partagé d'une utilisation croissante d'armes judiciaires par les associations est née cette idée de plateforme. Elle consistera à recenser et mettre à jour (et au jour) les connaissances et compétences nécessaires à la dimension juridique des actions d'organisations progressistes de la société civile.

L'objectif est simplement de rendre plus accessible et appropriable les ressources offertes par le droit dans une optique consistant soit à faire valoir le droit soit à en créer.

Le projet mûrit donc autour de quatre fonctionnalités qui seront présentées lors de premières réunions d'un comité de pilotage constitué à l'automne :

- 1/ Mettre à disposition, rendre accessibles et maintenir des outils et des moyens permettant aux mouvements sociaux de s'approprier le droit pour leur action
- 2/ Envisager une structure qui permette l'information, la formation, l'accompagnement, l'autonomisation des mouvements devant ou souhaitant utiliser le droit
- 3/ Développer un plaidoyer sur les questions de démocratie et de droits et libertés
- 4/ Étudier le développement du contentieux stratégique comme outil de mobilisation en France.

« Ce sentiment qui est le granit de la conscience humaine, le droit, voilà le rocher sur lequel viennent échouer et se briser les iniquités, les hypocrisies, les mauvais desseins, les mauvaises lois, les mauvais gouvernements. »

Éclairé par cette citation de **Victor Hugo**, le droit (ou la justice car ces termes peuvent souvent être employés comme synonymes) doit bien être vu comme un enjeu de lutte dans notre contexte de globalisation-mondialisation. Sera-t-il demain plutôt un outil privatisé au service de grands intérêts économiques, au détriment de la justice sociale et environnementale... Ou représentera-t-il encore l'expression d'un idéal de justice et de recherche de l'intérêt général, un espace politique à partager ?

***Méthode radicale pour transformer en profondeur notre système : tuer le néolibéralisme ! C'est ce que nous proposait Marie-Laure Guislain avec sa conférence gesticulée tirée de son livre éponyme : **Le néolibéralisme va-t-il mourir ?** (Et comment faire pour que cela aille plus vite?) Son outil de lutte : le droit.**



III.7 Construire un cadre européen plus favorable à l'action associative

Si tu ne t'occupes pas de l'Europe, l'Europe s'occupera de toi !...

Au-delà de nos spécificités, nous, acteurs associatifs et belges partageons un cadre commun, européen qui détermine une partie importante de nos actions.

Quels sont les éléments principaux à saisir pour comprendre l'influence de ce cadre ?

Et surtout que doit-on mettre en débat pour ne pas le subir sans réagir ?

A-t-on intérêt à la mise en place d'un statut d'association au niveau européen ? Le débat n'est pas tranché en France. Certains y voient la possibilité d'un statut protecteur puisque la non-reconnaissance du statut associatif en Europe serait la meilleure façon d'imposer l'entreprise comme seul opérateur économique. Actuellement, le débat porte aussi sur la volonté de faire avancer la reconnaissance des entreprises à lucrativité limitée : coopérative, mutuelle mais également de défendre les structures sans lucrativité : les associations. Face à ces deux concepts, le risque est que cela soit tranché au niveau européen au bénéfice de la lucrativité limitée. Pour **Bruno Lasnier**, le fait d'être en France reconnue comme non-lucratif ouvre des avantages fiscaux : défiscalisation pour les dons, exemption des impôts sur les sociétés, de la TVA. Si demain la lucrativité limitée était reconnue au même titre que la non-lucrativité cela posera un problème fiscal. Cela ouvrirait un champ large à l'entrepreneuriat social qui tente de récupérer les avantages fiscaux des associations. « *On ne reconnaît pas les associations comme des acteurs économiques et dans le même temps, on favorise l'entreprise en expliquant qu'elle peut avoir une mission sociale. Et du coup demain on se retrouve avec des entreprises qui ont des avantages fiscaux, qui peuvent bénéficier de fonds d'aide européen en principe réservés aux associations* », souligne **Bruno Lasnier**.

Autre problématique européenne, la complexité pour accéder aux fonds européens qui exclut les petites associations et privilégie les grosses structures qui ont les moyens et les compétences pour répondre. Les exigences posées par ces mêmes fonds posent des problématiques éthiques. **Véronique Séhier** du Planning Familial témoigne de l'obligation pour le planning de rembourser les fonds reçus par le FSE (Fonds social européen) en raison des exigences posées. Le planning a refusé de donner les identités des personnes qui avaient participé au programme, essentiellement des personnes sans papiers. Ces remontées d'information posent de graves questions qui rejoignent la question de l'évaluation : qui décide des critères d'évaluation ?

A l'issue de l'atelier, plusieurs propositions ont émergé :

Faire reconnaître la dimension politique et économique des associations au niveau européen ;

Travail à faire pour obtenir une définition favorable de la non-lucrativité en Europe ;

Proposer une Journée internationale des associations ;

Proposer une initiative citoyenne européenne vers la reconnaissance de l'association comme levier de la citoyenneté en Europe. Attention, souligne **Véronique Séhier**, une des premières initiatives citoyennes au niveau européen a été portée par One of Us, mouvement anti-choix, anti-IVG...

Il faut prendre part aux questions de l'évaluation et de l'accès aux financements européens ;

Pour cela, il serait urgent de mieux se structurer au niveau européen. Monter une plateforme politique à l'échelle de l'Europe pour porter les questions associatives, par exemple avec des associations de France, Belgique, Espagne et Italie.

III.8 Un des enjeux internes d'auto-amélioration associative : l'approche genre

Qu'est-ce qu'on fait de cette question du genre ? Est-elle cantonnée à certaines actions ou faut-il la prendre en compte tous les jours, dans tous les champs du quotidien ? La réponse est dans la question posée par **Carine Favier** et **Véronique Sehier** du **Planning familial**. Mot un peu valise, le genre renferme de multiples réalités. L'approche genre soulève les enjeux d'égalité femme-homme mais aussi les questions d'identité, de construction culturelle, sociale. La construction sociale fait que dans de multiples situations, notamment des situations de pouvoirs, les femmes se sentent moins légitimes que les hommes pas parce qu'elles sont moins bonnes mais parce qu'elles ont intégré socialement le fait que certains fonctions, certains métiers revenaient aux hommes qui eux sont construits depuis leur enfance dans le fait qu'ils sont en capacité d'avoir ces fonctions.

Dans une association, il est important d'avoir ces données en conscience pour que dans le travail associatif, on travaille sur ces réalités lors de la constitution du conseil d'administration, des équipes, des intervenants... Si on n'y fait pas attention, on reproduit ce qui est extrêmement majoritaire dans la société au point que même les femmes ne le perçoivent pas forcément. Il est nécessaire de déconstruire pour permettre une participation intersectionnelle plus importante. Une déconstruction qui participe aussi de la construction démocratique en permettant à une partie de la population de se sentir légitime. Il faut bien avoir conscience qu'il ne s'agit pas de malveillance mais ces schémas sont tellement intégrés par nous tous et toutes que s'il n'existe pas de politique volontariste pour le prendre en compte, on reproduit ce qui est socialement acquis.

Pour aller plus loin :

- Le site du planning : <https://www.planning-familial.org/fr>

III. 9 S'appropriier et faire valoir un autre rapport au temps

Et si le néolibéralisme était, comme le suggère le philosophe belge **Michel Feher**, d'abord « l'empire du temps court » ? Et si l'empressement permanent, la pression constante des urgences qui succèdent aux urgences était une caractéristique prégnante de l'emprise du système politico-économique dominant de notre époque ? Et si, dans ce contexte, appuyer sur pause était une véritable arme de résistance permettant de prendre un nécessaire recul sur le sens de l'action et réfléchir au-delà des injonctions à être toujours plus productifs ?

Et qu'est-ce « qu'appuyer sur pause » au juste ? Comment faites-vous, vous ?

Construit l'ASBL « **Culture & Démocratie** » de façon originale dans son mode d'animation (la méthode du « fishbow » notamment a été utilisée), il est malaisé d'en proposer un compte-rendu standard. En revanche nous encourageons la multiplication de ce type d'ateliers de type « arrêts sur image » et surtout nous renvoyons à la lecture de la revue de l'ASBL « **Culture & Démocratie** » qui vient de consacrer le dossier du dernier numéro de sa revue à ce sujet :

Présentation du numéro 54 [Le journal de Culture & Démocratie](#)

« Si la vie humaine se structure autour de durées (ou temporalités) différentes – sociale, économique, individuelle –, celles-ci s’entremêlent et parfois s’opposent. L’individu contemporain semble centré sur l’instant tandis qu’une accélération continue s’impose à lui dans tous les domaines comme si nous vivions une saturation inédite du « maintenant », doublée d’une injonction permanente à l’adaptabilité. À l’heure où le temps du marché rythme nos vies, nous proposons de réinterroger le rapport au temps de notre société post-moderne. Que faire contre le sentiment d’urgence et de retard permanent ? Qu’est-ce que le temps du travail ? Le temps du care ? Le temps peut-il être un outil de lutte ? Quelles pratiques de la lenteur observe-t-on ? Comment préserver, renforcer le temps lent des récits et de l’imaginaire ? ».



Pour aller plus loin :

- Le numéro 54 de [Culture & Démocratie est accessible en ligne](#)

Conclusion de la partie 2 : les associations, leviers d'une décroissance heureuse ?

« *La sobriété, ce n'est pas vivre plus mal, c'est apprendre à vivre mieux* » Jean Jouzel

Repolitiser le monde associatif : comment le fait associatif pourrait être une manière de décroître ! **Fleur Bertrand Montebault** de la **Maison commune de la décroissance** interpelle : Comment un type de décroissance peut participer au récit qu'engage le monde associatif pour proposer un avenir moins sombre que celui promis par le néo-libéralisme triomphant ?

« *La décroissance est une réduction de l'ensemble de la chaîne économique (extraction, production, consommation, déchets), planifiée démocratiquement, pour retrouver une empreinte écologique soutenable, pour réduire les inégalités et pour améliorer la qualité de vie* ». Cette définition de la décroissance, forgée par la Maison commune de la décroissance en lien avec l'Observatoire de la Post-Croissance et de la décroissance, la positionne comme une parenthèse, un trajet entre le monde dont nous ne voulons plus (la décroissance comme rejet) et le monde désiré (la décroissance comme projet).

Nous ne vivons plus seulement dans des sociétés avec de la croissance, nous ne vivons plus dans des sociétés où l'économie est une activité de la vie sociale comme une autre, nous vivons dans des sociétés de croissance, c'est à dire dans des sociétés où l'économie prend toute la place, ou tous les pans de la vie sociale, sont engloutis, sont encastrés dans l'économie. Sortir de ce monde de la croissance implique de devoir décroître et de remettre l'économie à sa place, affirmer que nous voulons vivre au sein du cadre écologique que nous impose les limites planétaires, revenir à des modes de vie soutenablement écologiquement.

Les limites physiques de la planète nous fournissent notre principe de réalité. Mais cela ne suffit pas. Parce qu'au titre de ce « principe de réalité » on entend souvent que la décroissance est inéluctable, qu'elle adviendra forcément, presque de façon arithmétique puisque « infini dans fini = impossible donc capitalisme = mort bientôt ».

Or cette vision passerait à côté d'une des forces du capitalisme : ses succès, son attrait, ce qui le rend en fait désirable aux yeux d'une grande partie du monde. Car en réalité, si nous raisonnions arithmétiquement : les constats climatiques, de pollution, de souffrance etc... devraient suffire à convaincre n'importe qui que nous devons décroître dès maintenant. En fait, ces constats nous touchent seulement parce que nous les lisons avec une grille de valeurs : c'est parce que nous sommes décroissant.es (ou écolos, ou de gauche...) que ces constats nous choquent et viennent renforcer notre volonté de vouloir « changer le monde ». En réalité, et malheureusement, une croissance infinie, en tout cas la volonté d'une croissance infinie dans un monde fini, c'est possible. C'est ce qu'on appelle couramment le scénario du « business as usual », qui continuera à faire fleurir des modes de vie totalement dégradés (écologiquement et socialement) en ménageant des aménagements minimes et marginaux qui resteront du maquillage ou un « filet de sécurité » à minima.

Face à ce pouvoir de l'idéologie de la croissance, nous devons faire de la décroissance bien plus qu'un « réalisme politique » : nous devons en faire une vraie utopie politique faisable, acceptable et désirable (ou tout du moins préférable). Ainsi, politiquement, il ne suffit pas seulement de dire « bah de toute manière on n'a pas le choix » pour défendre la décroissance car ça n'est pas mobilisateur (personne ne se mobilise pour ou contre la loi de la chute des corps...). Non, en tant que décroissant-es nous défendons que même si nous avons le choix, même si nous trouvons des solutions (techniques, nouvelles ressources, colonisation d'une planète) pour continuer la croissance, ou même si nous pouvons puiser de manière illimitée dans les ressources et qu'elles se renouvelleraient d'elles-mêmes, etc... et bien nous serions quand même décroissant-es.

Pourquoi ? Parce que la croissance n'est pas seulement un concept économique qui abîme le vivant. La croissance construit un monde où les modes d'organisation sociales et politiques se basent sur la compétition, l'accaparement des richesses par le plus petit nombre, la vitesse, etc ... Des modes de vie, des rapports au vivant et aux autres, des manières de penser et d'habiter le monde que nous jugeons absurdes. Notre mobile politique n'est pas la sauvegarde de la planète (celle-ci est en revanche une condition nécessaire et non négociable) mais de retrouver une vie sensée. La question fondamentale que le mouvement politique pour la décroissance se pose est : qu'est-ce qu'une vie bonne ? Où est le sens de la vie ? Car celui-ci n'est pas l'affaire de chacun-e, mais l'affaire de toutes et tous : le sens de la vie est une question politique. L'objectif que nous poursuivons c'est la poursuite d'une vie individuelle sensée au sein d'une vie sociale, d'une vie en commun conservée, riche et vivante. C'est pourquoi nous définissons la décroissance comme un socialisme, un socialisme de la vie sociale.

« Remettre l'économie à sa place »

Vouloir décroître, c'est avant tout « remettre l'économie à sa place ». Il ne suffit plus d'être anti-capitaliste, car le monde de la croissance laisse l'économie prendre toute la place ; la société est encadrée, engloutie dans et par l'économie. Historiquement, l'économie ne s'occupe que de la subsistance, de l'autosuffisance. Elle se réduit à fournir des ressources, limitées aux besoins et proportionnées aux capacités. Dans ce cadre, le temps accordé aux productions, au « travail », est d'emblée un temps limité. La plus grande partie des activités est consacrée normalement à la vie sociale : palabre, éducation, mutualisation, préparation des fêtes et des rituels, toutes ces activités dont l'objectif est seulement de permettre à la vie de la communauté de se répéter, de se continuer, de se reproduire. Mais, dans le monde de la croissance, cette sphère de la reproduction sociale, c'est-à-dire des activités non-marchandes du *care*, du soin, du lien social (la sphère où il s'agit de « faire des personnes ») est colonisée par la sphère de la production économique et marchande (la sphère où il « s'agit de faire du profit »). Pourtant, toute société est basée sur ces activités (« de base », justement), ce cycle vital de la sphère de la reproduction sociale : la sphère productive elle-même ne pourrait exister en tant que telle sans que ces activités ne soient assurées (nourrir, nettoyer, éduquer les enfants, s'occuper des autres etc.).

Décroître, c'est redonner du temps, non seulement pour toutes ces activités d'entretien de la vie sociale mais aussi pour toutes celles qui concernent directement l'organisation politique.

Autant de défis que la décroissance peut relever en assumant d'apparaître comme une décrue (économique), une décolonisation (idéologique) et une utopie (politique). Décrue, décolonisation, utopie qui peuvent outiller le monde associatif.

Dans le monde militant, nous sommes toujours pris en étau entre deux constats contradictoires : en même temps nous avons l'impression de faire face à une lame de fond qui emporte tout sur son passage : celle du capitalisme et du néo-libéralisme, et à son accélération depuis le Covid. Pourtant nous nous plaignons aussi à égrener nos « prétendues » victoires : nous nous félicitons souvent que le secteur des alternatives est florissant, et que quelque part « nous sommes en train de gagner », « les choses bougent, les valeurs changent en notre faveur ». Nous disséminons la croyance dans laquelle à force de multiplier ces initiatives, ces expérimentations locales, ces micro-luttes, nous finirons par essaimer, c'est à dire à se multiplier jusqu'à atteindre le seuil de masse critique qui nous permettra de faire basculer le système politique en notre faveur parce que nous aurons multiplié assez les initiatives individuelles et collectives, nous les aurons mises en réseau correctement, donc les choses changeront.

Nous sommes plusieurs acteurs du monde associatif et militant à faire dorénavant ce constat : c'est bien en se contentant de rester dans cette critique qu'on pourrait appeler de « stade 1 », en s'enfer-

mant en réalité dans la promotion de « l'alternatif » ou au mieux dans « l'anti » (capitalisme, productivisme, OGM, marchandisation...) que nous participons à construire (même si nous n'en sommes pas les seuls responsables), en tout cas à alimenter notre propre impuissance politique : j'irai même jusqu'à dire que nous « défaisons notre pouvoir d'agir ».

Comment ? En promouvant l'« alter » (autre), en nous constituant en « alternatives » nous nous réduisons à être une variante édulcorée du système, plus sobre et solidaire soit, mais qui non seulement ne suffit pas à le remettre en cause, mais contribue en réalité à le renforcer.

Ce constat, que nous portons depuis longtemps à la MCD, n'est pas facile à entendre. Il a été excellemment formulé par l'Atelier Paysan dans leur livre « Reprendre la terre aux machines » (dans leur domaine d'expertise qui est celui de l'agriculture paysanne et l'alimentation mais que nous pouvons étendre à l'ensemble du secteur des alternatives). Pour eux, « *l'existence d'un marché de produits alternatifs, censés échapper aux tares de la production industrielle, contribue aussi à la stabilité du modèle en question* ». Mais aussi : « *Derrière l'éthique colibriste des petits pas..., nous voyons une réticence à se situer dans un rapport de force pour agir sur les conditions systémiques. Position qui n'est pas réaliste : la simple somme des actions de chacun ne permet pas de changer les conditions globales.* » Ils refusent « *d'entretenir l'idée qu'une somme, même importantes, de démarches minoritaires atomisées puissent subvertir peu à peu l'ordre agricole et alimentaire jusqu'à le remplacer* ». Nous pourrions étendre la portée de cette phrase au-delà du monde paysan et qui pourrait résumer mon intervention en faveur de la repolitisation du monde associatif: « *nous refusons d'entretenir l'idée qu'une somme, même importante, de démarches minoritaires atomisées puissent subvertir peu à peu l'ordre économique et politique jusqu'à le remplacer.* »

Répolitiser les alternatives

La critique de l'Atelier paysan pointe l'apolitisme intrinsèque à la fable de l'essaimage :

« *La doxa d'un « changement positif en marche », d'une transition « inéluctablement en route » est tenace et nous étouffe de son apolitisme assourdissant.* » Et plus loin : « *Le tableau est sévère. Il y a là un ensemble de travers assez répandus, dont nos propres parcours ne sont pas exempts, et qu'il nous a semblé indispensable de nommer pour que les choses changent. Pour décrire cela en un seul mot : dépolitisation* ».

Pourquoi ces initiatives sont-elles dépolitisées ?

Il ne s'agit de nier ni l'existence d'un foisonnement d'alternatives, ni leur présence indispensable : pour autant, il faut constater a minima leur impuissance ; et reconnaître « *leur renoncement à une perspective de transformation sociale d'ensemble* »

Pour nous, décroissants, **cette perspective d'ensemble est la décroissance** : telle est la conviction qui porte le projet militant de la Maison commune de la décroissance et que nous souhaiterions porter auprès du monde associatif et militant, tout en se nourrissant de ses spécificités et de ses expertises, dans un échange doublement vertueux.

L'Atelier Paysan souligne également que « *Le mouvement de l'agriculture paysanne, l'Atelier Paysan inclus, n'est pas la transition en marche, car celle-ci n'a pas commencé. Nous avons des techniques, des marchés et des terres, c'est vrai ; des convictions et des désirs aussi : mais pas de stratégie qui les met en cohérence ; pas d'espace politique pour la construire.* »

La décroissance offre cet espace politique manquant.

La décroissance est l'outil politique de la redirection vers des sociétés écologiques, frugales, conviviales, sereines. C'est un chemin en buisson (non linéaire et non tracé à l'avance) menant à d'autres horizons politiques qu'il nous reste à définir. Ce qui permet une transformation sociale radicale c'est une mise en perspective. Une perspective est une projection vers au moins un point de fuite. L'utopie est le point de fuite de la décroissance.

Il me semble que le monde associatif, ainsi que celui des alternatives concrètes détient en partie les clés des portes qui ouvriront sur ce nouvel horizon politique. Dans sa conférence, Jean-Louis Laville a évoqué « l'histoire occultée de l'associationnisme » dont les fondations sont invalidées à la fois par les dynamiques de la croissance et par le marxisme et sa défense de la sphère productive comme infrastructure de la vie de la société.

En réalité, comme mentionné plus haut, l'associationnisme est bien l'un des lieux où a lieu la vie sociale et c'est à ce titre que nous devons affirmer que les associations doivent rester en dehors de la sphère productive : au nom de la défense de la vie sociale, qui ne doit pas être engloutie, encastrée dans l'économie comme elle l'est actuellement. L'économie doit être remise à sa place et ne constituer qu'une petite part de notre vie sociale, comme elle l'était traditionnellement. C'est cette politisation que peut apporter la décroissance au monde associatif et militant : celle de la défense de la vie sociale contre la marchandisation du monde, et sa colonisation par les activités productives guidées par une seule logique : celle de faire du profit.

Nos perspectives pour les années à venir c'est de sortir la décroissance du temps des généralités. A partir de notre corpus idéologique cohérent, on peut repérer plein de manières concrètes et politiques de décroître. Ces manières de décroître, elles, sont développées notamment dans le monde associatif et militant : déconsommer, démétropoliser, écoféminiser, réensauvager, sortir des nucléaires, favoriser la démobilité, la déconnexion... Il faut que la décroissance se nourrisse de tout ce qui est produit dans ce cadre pour se mettre en pratique concrètement. D'un autre côté, nous souhaitons entamer une démarche la plus ouverte possible de plaidoyer en direction de toutes les organisations, collectif, et associations qui sont déjà, avec des degrés très divers de théories et de pratiques, en train de se concentrer sur une déclinaison de la décroissance.

Double mouvement du monde associatif et militant vers la décroissance et de la décroissance vers ces mondes-ci en vue d'un partage : réciprocité, don/contre-don entre initiatives focalisées et dézoomage idéologique par la mise en perspective. Faute de tels partages, les projets les mieux intentionnés ne peuvent espérer faire advenir une réelle transformation sociale, les théories les plus belles rester creuses. Dans cette relation, la décroissance est un intermédiaire, pas plus, pas moins.

Voilà ce qui pourrait être une feuille de route commune : chercher la cohérence et la radicalité grâce non pas à l'addition ou à la juxtaposition d'initiatives ; mais plutôt les inclure dans une stratégie globale : une stratégie politique de resocialisation de la vie sociale elle-même nourrie par les compagnons de route qui défrichent déjà d'autres possibles. Une perspective enthousiasmante !

Pour aller plus loin :

- « La décroissance et ses déclinaisons » Maison commune de la décroissance, Editions Utopia, juin 2022 : <http://www.editions-utopia.org/2022/05/12/la-decroissance-et-ses-declinaisons/>
- Lien vers le compte-rendu complet de son intervention : <https://univete.associations-citoyennes.net/?LesActes2022>

IV – RÉFLEXIONS PHILOSOPHIQUES : LES ASSOCIATIONS PEUVENT-ELLES CHANGER LE MONDE ? (que peuvent les acteurs associatifs dans le contexte de la société actuelle?)

AVERTISSEMENT

Nous attendions impatiemment la discussion avec **Luc Carton** et **Joëlle Zask** lors de cette université dont les travaux nous semblent en effet particulièrement stimulants.

Hélas, des problèmes techniques (peut-être dus à une saturation des bandes passantes à Lille ce jour là où le Tour de France et de nombreux médias faisaient étape?) ont obligé à écourter cette table-ronde et ce dialogue.

Nous proposons néanmoins ci-après un aperçu de ces réflexions avec un texte qui synthétise les propos tenus ce jour-là, enrichis de résumés et de reformulations de ce que nous avons pu lire et entendre par ailleurs de ces deux auteurs (notamment une table-ronde où nous avons pu échanger avec **Joëlle Zask** en juillet 2021 aux rencontres « Raffut » et un web-débat avec **Luc Carton** en juin de cette même année).

Partie 1 : retranscription d'interventions de Luc Carton

Nous avons de nombreuses questions à poser à Luc Carton

- *Que peut le monde associatif ? Dans quelle mesure peut-il contribuer à changer le monde ?*
- *Le monde associatif peut-il viser plus que la seule réparation des dégâts des politiques néolibérales ? Et comment agir contre les inégalités sociales, les catastrophes écologiques, etc. ? Bref, les associations sont-elles condamnées à être des pansements (qui parfois ne collent même pas!) sur les blessures et les plaies engendrées par un système dangereux pour l'homme et pour la planète ?*
- *Quels sont les leviers à activer pour permettre aux initiatives citoyennes associatives de donner la pleine mesure de leurs potentiels ?*
- *Comment contribuer à de véritables changements systémiques pour une société plus solidaire, soutenable et participative ?*
- *Bref, que peut-on attendre des associations ?*

1. Dans quel monde vit-on ?

Avant de tenter de répondre à ces questions, trois préalables rapides

- Bien sûr, avant tout, il importe de dire ce que cette appellation « monde associatif » peut avoir de trompeuse car elle induit une unité qui est loin d'être évidente. « Le monde associatif » n'est pas un sujet collectif, loin s'en faut, il est pluriel et ses composantes sont elles-mêmes déterminées par le contexte dans lequel nous évoluons et que nous pouvons essayer de décrire notamment en s'appuyant sur les travaux d'**Alain Touraine**.

- Ensuite, il paraît nécessaire de revenir sur notre contexte de crise de régime politique car cette crise est complexe, elle a une grande profondeur historique et ne se laisse pas saisir très facilement. La

notion de « régime » étant entendue ici comme un mode d'organisation des pouvoirs : cela renvoie aux modes de désignation, à la définition des compétences et à l'articulation, aux rapports entre ces différents types de pouvoirs.

- Enfin, cette crise dans nos démocraties s'exprime via toute une série de contradictions dans lesquelles nous nous mouvons et avec lesquelles les associations sont bien obligées de composer.

Ainsi, pour tenter de comprendre le rôle, la nécessité des associations et de qu'on appelle « l'éducation permanente » en Belgique, il faut donc saisir les évolutions du monde dans lequel nous évoluons... Et pour cela, revenir sur les différentes phases historiques de construction de la situation actuelle, c'est ce que propose [Alain Touraine](#) dans son ouvrage un nouveau paradigme : pour comprendre le monde aujourd'hui où il met au jour la succession de crises de trois paradigmes¹³.

[Précisons : ce qu'il appelle « paradigme », c'est un « nœud », une question centrale, un conflit-clé qui est moteur de l'histoire, des questionnements, des débats, des contradictions à un moment donné.]

Il situe donc son premier paradigme au moment de la révolution française et le décrit comme étant de nature politique au moment où l'enjeu consiste à construire un État de droit et des institutions politiques. La question était alors : qui a le pouvoir institutionnel ? Est-ce plutôt les forces conservatrices tenantes de l'ancien régime et alliées à l'Église ou au contraire les libéraux qui défendent des libertés nouvelles dans lesquelles les citoyens doivent être protégés et sont reconnus comme égaux en dignité et en droits (une définition des droits humains qui se concrétisera en 1948 dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme) ?

Le second paradigme durant la longue période 1850-1970 va être d'ordre socio-économique avec un vaste conflit opposant capital et travail, mouvement ouvrier et patronat. La question centrale va alors glisser du champ politique vers le champ socio-économique et est liée à la répartition des richesses. Elle est, en quelque sorte, bien résumée par cette exclamation de Lamartine « *à quoi cela sert d'avoir le droit de vote, si on a pas de pain ?* » De cette lutte naîtra le long déploiement du compromis social-démocrate et la mise en place d'un système de protection sociale.

Pour Touraine, le troisième paradigme est le paradigme culturel. La notion de culture ne renvoie pas là seulement bien sûr aux pratiques artistiques mais plus fondamentalement à ce qui nous relie à nous et à l'essentiel. C'est une sorte de crise de sens, bien exprimée là encore par une expression datant de 1968 « *à quoi bon perdre sa vie à la gagner ?* »

Le sens est, en quelque sorte, riche de sens. C'est d'abord ce qui s'oppose à l'insensée qui peut faire confondre l'essentiel et l'accessoire¹⁴. Et les définitions du mot « sens » renvoient aussi à trois significations. La direction d'une part mais aussi l'émotion et le sensible d'autre part. Enfin, le mot désigne l'aspiration à la compréhension et à l'intelligibilité, le besoin d'avoir une intelligence sur ce qui nous arrive

¹³ Un paradigme est – en épistémologie et dans les sciences humaines et sociales – une représentation du monde, une manière de voir les choses, un modèle cohérent du monde qui repose sur un fondement défini (matrice disciplinaire, modèle théorique, courant de pensée).

¹⁴ Cette réflexion peut évoquer d'ailleurs la phrase d'Edgar Morin « à force de confondre l'urgence et l'essentiel, on en oublie l'urgence de l'essentiel »)

Cette crise du sens a bien sûr été particulièrement visible et prégnante pendant ces moments marquants et sidérants qu'ont été les confinements lors des crises sanitaires quand tout s'est mis à l'arrêt (permettant à des imaginaires de se déployer pour penser d'autres avenir possibles, les fameux « mondes d'après »).

Il est très important de comprendre que cette crise du sens « moderne » (liée à ce que Touraine appelle le « paradigme culturel » ne se substitue pas aux autres, elle ne les efface pas mais s'ajoute, elle se juxtapose aux crises liées au paradigme politique (la question du pouvoir institutionnel) et au paradigme économique (lié à la richesse et à la répartition capital-travail).

En effet, cette crise de sens est bien sûr également liée à la prise de conscience des « externalités » négatives engendrées par le système capitaliste. Ainsi, à titre d'exemple, on se rend compte que les « trente glorieuses » n'avaient peut-être de « glorieuses » que le nom tant elles s'appuyaient sur l'exploitation du Sud et le développement structurel des inégalités mondiales d'une part et d'autre part sur l'exploitation voire le massacre du vivant avec les conséquences que l'on sait sur l'anthropocène¹⁵.

Le contexte général est donc dorénavant marqué par cet état de fait : en prenant le pas sur les États, la puissance des entreprises marchandes domine les échanges mondiaux. Si le compromis démocratique libéral avait été construit, à l'origine, à l'échelle des États, désormais, en regard des processus économiques liés à la mondialisation, les multinationales deviennent plus puissantes que les États qu'elles traversent. Il y a de moins en moins de frontières pour les marchandises et les capitaux. Et on se retrouve avec des États affaiblis, souvent impuissants face aux grands mécanismes économiques à l'œuvre, confrontés à des multinationales puissantes qui installent d'ailleurs une mise en concurrence entre eux.

Cette situation submerge les individus dans les différentes sphères de leurs vies personnelles (jusqu'à apparaître dans le registre de l'intimité) et s'insinue bien sûr dans les différentes composantes de ce qui fait notre vie commune. Les effets conjugués de la mondialisation, de la révolution numérique, de la tertiarisation¹⁶[3] et de la marchandisation multiplient les contradictions qui produisent une série de non-sens :

- des systèmes économiques destructeurs de la biodiversité, des écosystèmes, des équilibres climatiques qui génèrent, in fine, une destruction des fondements de l'économie car sans écosystème vivant, pas d'économie possible;
- un système financier dangereux qui menace l'économie réelle, comme l'illustre la crise financière de 2008.
- un système social inégal dont l'injustice est incompréhensible: nous évoluons dans une société riche qui, à force d'inégalités, produit entre 15 et 25 % de personnes précaires ou pauvres, en termes monétaires. Un tel système est dépourvu de sens commun: nous évoluons dans un

¹⁵ L'Anthropocène est une époque de l'histoire de la Terre qui a été proposée pour caractériser l'ensemble des événements géologiques qui se sont produits depuis que les activités humaines ont une incidence globale significative sur l'écosystème terrestre. Cette nouvelle époque géologique se caractérise donc par l'avènement des hommes comme principale force de changement sur Terre, surpassant les forces géophysiques naturelles.

¹⁶ La transformation du système productif, de la production de biens matériels vers la production de services, d'informations, de connaissances et de formations, croyances et de représentations, en un mot de «culture»

système global qui fonctionne à l'envers, qui valorise plus les transactions économiques et financières stériles ou nuisibles que le bien-être des humains ;

- une répartition du travail injuste et inefficace: les inégalités dans le secteur de l'emploi et le stress induit par le management libéral (pression de travail trop importante, non-sens, fatigue endémique et structurelle, ressentiment, burn-out) engendrent une souffrance au travail, un travail insuffisamment libre et créateur pour la plupart ;
- une consommation absurde: nous évoluons dans un régime de consommation de masse, tendanciellement dépourvu de sens et de limites du point de vue de la santé publique, de l'épuisement des ressources naturelles, de la destruction des écosystèmes et des inégalités structurelles entre Nord et Sud ;
- une culture marchande ou la production 'industrielle' du non-sens: la question du sens ou du non-sens peut désormais faire l'objet d'une production quasi industrielle sous le contrôle exclusif de pouvoirs privés de firmes multinationales; la puissance «culturelle» des GAFAM en est le symbole: elle marque les vies et les villes, l'espace et le temps.

Au-delà des contradictions dont il est pétri, le régime des démocraties libérales est en danger. En effet, il s'appuie presque exclusivement sur le principe de la représentation politique. La question du pouvoir politique s'y réalise par la délégation, via les élections et la question du droit de vote et d'éligibilité en est le cœur, la matrice essentielle de sa légitimité. Certes, cette légitimité s'accommode du jeu de divers contre-pouvoirs, de la concertation des interlocuteurs sociaux, de l'expertise des administrations et des pouvoirs (de plaidoyer, d'interpellation, etc.) portés par l'action associative. Cependant, la question du pouvoir est essentiellement ordonnée à la représentation et ses liens avec les contre-pouvoirs se sont affaiblis avec le temps.

Cette crise de la démocratie représentative et ses indicateurs (le niveau abyssal d'abstention par exemple) ne fait plus l'objet de déni et ce constat est maintenant largement partagé mais il faut continuer à le penser et l'approfondir. Il s'agit en effet d'une crise de la représentation dans les deux sens du mot. D'une part, la représentation entendue basiquement comme « délégation » (je cède un mandat à un mandant pour qu'il décide en mon nom). D'autre part, la re-présentation comme manière de se re-présenter le monde.

Cela engendre un immense travail à accomplir sur les représentations du monde, sur nos représentations du monde¹⁷ et donc sur les langages au sens où Habermas l'explique : notre relation au monde vécu passe par les langages. C'est donc profondément un travail culturel, un travail sur le paradigme culturel.

Il s'agit bien donc d'un travail d'ordre culturel et c'est d'ailleurs la raison pour laquelle, le fait de s'appuyer sur les pratiques culturelles (au sens large, pas seulement les pratiques artistiques bien sûr) et les savoirs expérientiels et notamment ceux issus de l'action associative est très important car c'est bien à cette question du sens que doivent répondre les associations. En effet, dans ce contexte de délitement de notre idéal démocratique et de défiance croissante envers nos institutions peuvent émerger de nouvelles façons de faire ensemble. Ainsi peut se dessiner, au confluent de plusieurs initiatives et pratiques, un modèle démocratique redynamisé, que l'on peut qualifier de « démocratie

¹⁷ Comme le démontre Max Weber dans son ouvrage L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme les représentations du monde font partie du monde

contributive », de « démocratie du faire » ou de « démocratie du faire ensemble » qui insiste sur l'idée d'une démocratie d'initiative partagée, portée par une pluralité d'acteurs. Bref ce scénario offre aussi aux citoyennes et citoyens l'opportunité de conquérir un rôle contributif dans la société, d'habiter et d'occuper des fonctions collectives et de jouir de leurs droits culturels.

2. Dans quel monde souhaite-t-on vivre ? (et comment les associations peuvent contribuer à le faire advenir)

Que peuvent faire les associations dans ce contexte ? Peuvent-elles aller plus loin que la seule réparation des dégâts des politiques néolibérales et participer véritablement à un changement de système ?

Nous pouvons tenter de repérer trois ou quatre leviers, pistes de travail.

2.1 Associations, démocratie interne et politique du sujet

Le sujet contemporain (nous tous et toutes en somme) est en prise avec ce que Cynthia Fleury dans son ouvrage ci-git l'amer appelle « le risque du ressentiment » et c'est un élément dont l'associationnisme actuel doit impérativement tenir compte en faisant une place à ce qu'Alain Touraine appelle une politique du sujet. Cela signifie qu'aujourd'hui mieux qu'hier, les associations doivent être investies par des personnes, par des sujets de manière à faire une plus grande place qu'autrefois aux processus de subjectivation et d'individuation dans l'action associative. Le temps où la personne devait s'effacer devant la cause est révolu et ces « fabriques de subjectivation » que peuvent être les associations veut donc dire qu'elles s'ouvrent à ce qu'est l'expérience de la démocratie, d'abord en interne. Et cela dans son sens cognitif, c'est-à-dire en faisant naître, accoucher de savoirs sociaux stratégiques mais aussi symbolique. C'est-à-dire en autorisant chacun à dire ce qui fait sens ou pas pour lui et par là même en « l'auteurisant » c'est-à-dire lui permettant de devenir auteur de ce qui fait le monde.

Autrement dit, l'exercice intensif des droits culturels dans les associations est un très bon fil directeur qui va permettre de respecter un principe important : le principe d'homologie ou d'exemplarité, celui qui est résumé par la phrase de Gandhi « sois le changement que tu veux voir advenir pour le monde ».

2.2 La démocratie contributive et les communs

Ce principe d'homologie est l'un des moyens permettant de progresser vers une démocratie contributive au sens que lui donne Joëlle Zask¹⁸ c'est-à-dire une démocratie dans laquelle les citoyen-ne-s contribuent massivement à instruire les délibérations démocratiques. Pour être efficiente, cette démocratie contributive devra être continue, réflexive, approfondie et généralisée, c'est-à-dire faire appel à toutes et tous les citoyen-ne-s et qu'on y invente les formes, les procédures pour débattre ensemble de ce qui fait la vie en commun. Il faut que les réflexes démocratiques soient partout. Autrement dit, il s'agit d'inventer une « systémique des modes opératoires démocratiques ». Cela revient à apprendre à être de plus en plus habile dans la manière d'articuler sans cesse différents types de démocratie : la démocratie du faire, la démocratie représentative ou délégataire, la démocratie

¹⁸ Joëlle Zask, « *Participer. Essai sur les formes démocratiques de la participation* », Paris, Le Bord de l'eau, 2011.

délibérative, la démocratie directe, la démocratie consultative, la démocratie participative, la démocratie sociale (appelé « concertative » en Belgique).

En ce sens, les associations pourraient porter la revendication d'états généraux du développement de la vie démocratique visant à construire une démocratie diversifiées, démultipliée dans ses formes et dans ses forces. Mais cette vie démocratique améliorée ne peut se contenter de progrès dans la vie démocratique « procédurale », elle doit englober les enjeux de la démocratie économique et aller vers une visée commune, un principe révolutionnaire, celui détaillé notamment par Dardot et Laval, à savoir transformer le réel grâce aux développements que permettent les « communs ». C'est-à-dire de dépasser le clivage entre propriété publique et propriété privée pour un mode de gestion collaborative, collective des ressources qui nous sont essentielles, indispensables et qui sont innombrables si on regarde ce qu'assument les associations et les services publics (et plus encore ce qu'ils devraient assumer!) cela ouvre un certain nombre d'horizons très concrets.

2.3 Communs, politiques publiques et associationnisme

Ces horizons dépassent les frontières des secteurs et domaines d'activités dans lesquels les associations sont souvent enfermées et justement cet effort consistant à dépasser son « territoire propre » est très important pour construire l'associationnisme de demain. Autrement dit, la division du travail associatif permet difficilement d'avoir une vision globale des enjeux et donc une portée suffisante dans l'action pour induire de véritables changements. Ainsi pour les associations culturelles les enjeux économiques sont invisibles (alors qu'ils sont là, déterminants !), les associations du travail social sont piégées car elles ont comme « impensé » les dimensions économiques et culturelles de leurs actions... Les structures de l'ESS sont piégées dans leurs statuts de colibris pacifiques qui ne pèsent rien par rapport au poids des éléphants incendiaires de la savane ! Les syndicats même sont piégés par l'indiscutabilité des enjeux économiques fondamentaux (la croissance, l'emploi par exemple) Enfin les associations qui portent des plaidoyers sont piégés par un associationnisme qui ne ferait pas conflit et mise en débat sur la démocratie elle-même.

Dans une dynamique globale où elles s'autoriseraient à penser le principe du commun (c'est-à-dire de la gestion commune de ressources), les associations pourraient investir progressivement des fonctions collectives par exemple les politiques publiques de santé, d'éducation, de l'habitat, etc. Autant de politiques publiques qui sont de potentiels communs que l'on peut penser à partir du questionnement critique de l'exercice des droits culturels des citoyens et citoyennes, des travailleurs et travailleuses et des usagères et des usagers. Par exemple, dans cette optique, en matière d'éducation ou de sciences, pourraient s'ouvrir des discussions sur les savoirs et leurs usages sociaux, ce que viennent finalement de faire par leur coup d'éclat les étudiants d'Agrotech Paris à l'occasion de leur remise de diplômes.

Nous sommes bien sûr encore loin de ça globalement mais l'exemple de la Belgique francophone montre que cela n'est peut-être pas si irréalisable. Nous avons, en effet, depuis 1976, un décret sur l'éducation permanente (révisé en 2003 puis 2018) qui peut être considéré comme un prototype avancé de ce que pourrait être un dispositif de subventionnement pertinent.

Il permet un agrément transversal et un financement sécurisé aux associations pour qu'elles exercent pleinement leur travail visant l'émancipation individuelle et collective, travail qui suppose une dimension critique. Il est un antidote à la culture de l'appel à projet et à la « subsidiologie » : la quête continue de financements via des subsides au détriment de l'action de terrain.

Parmi les presque 300 associations qui entrent dans le champ de ce décret, on trouve des structures œuvrant dans différents domaines d'activités : des associations de santé communautaire, des associations d'éducation à l'environnement, des associations centrées sur l'économie solidaire, des associations de quartiers, de solidarité internationale, qui militent sur le droit au logement ou dans le champ de l'aide sociale ou encore de la santé mentale...

Notre prochain combat est de faire reconnaître qu'en basant leur travail sur cet agrément ces associations explorant de multiples dimensions de l'action publique peuvent permettre d'imaginer que les principes de cet agrément se retrouvent demain au centre d'autres politiques publiques... et après-demain dans l'ensemble des politiques publiques.

En s'appuyant sur la Loi NOTRe, les associations, en France pourraient construire des revendications allant dans ce sens.

Comment aller vers de telles perspectives ? C'est-à-dire comment libérer la puissance associative, lui permettre de se démultiplier et d'acquérir une capacité de transformation systémique? Une dernière proposition peut être proposée au débat : le crédit-temps citoyeneté

2.4 Le temps de la participation : vers un « crédit-temps citoyeneté » ?

Une démocratie plus contributive ne va pas sans l'ambition de valoriser l'expérience, les savoirs d'expériences, les connaissances théoriques et pratiques des individus dans les différentes sphères de leur vie.

Pour ce faire, il est une variable essentielle qui est le temps. L'accélération généralisée des rythmes de vie ne permet guère aux citoyen-ne-s de contribuer, de participer à la démocratie. C'est pour cette raison que la participation est très souvent sélective: elle s'adresse essentiellement aux gens qui ont du temps (en général, les personnes âgées) et/ou des gens qui ont des capitaux importants (culturels, économiques et sociaux).

Cette participation-là n'est pas crédible car elle reste profondément inégalitaire, voire ségrégationniste. Pour être efficace, la participation doit être générale et favoriser une égale contribution de toutes et tous; elle doit permettre de récolter l'intelligence de l'expérience, la richesse des humains, ce qui suppose du temps et des moyens, des moyens d'utiliser du temps c'est-à-dire des revenus et des droits.

Comme nous l'avons souligné, pour pouvoir jouir de ses droits culturels, il faut du temps et des moyens. La création d'un crédit-temps «citoyenneté» offrant à toutes les citoyennes et tous les citoyens, du plus jeune âge jusqu'à l'âge le plus avancé, l'opportunité de disposer d'un jour par semaine par exemple pour investir les fonctions collectives, assuré par un revenu et des droits sociaux garantis. Cela pourrait être largement débattu, défini et mise en œuvre comme une condition essentielle d'une refondation démocratique.

Ce temps citoyen (dont les ancêtres sont le crédit d'heures devenu congé-éducation, le congé politique, le congé syndical et le crédit-temps lui-même) serait dédié à l'investissement dans les associations, les services publics, dans les fonctions collectives (qui englobent la fonction associative et la fonction publique et même une partie de l'action marchande d'utilité générale).

Les associations ont certainement un rôle à jouer dans cette possibilité entrevue de désirer et de mettre en œuvre une démocratie approfondie et continue, sollicitant la contribution de toutes les citoyennes et tous les citoyens, quels que soient leurs situations, âges, conditions et origines. À condition, d'une part, qu'on en institue les moyens à travers un crédit-temps citoyenneté et que, d'autre part, on crée les formes organisationnelles et institutionnelles qui permettent d'investir les contributions des citoyen·ne·s dans toutes les fonctions collectives de la vie en commun.

NB : Le texte qui suit prend largement appui sur un document intitulé « [éducation permanente, droits culturels et démocratie culturelle. Quel horizon ?](#) »

Partie 2 : retranscription de l'intervention de Joëlle Zask

« ÉCOLOGIE ET DÉMOCRATIE » INTERVENTION DE JOËLLE ZASK

Présentation : grâce à nos amis du réseau FÉDÉLIMA, nous avons déjà eu l'occasion d'amorcer un dialogue avec **Joëlle Zask** lors d'une table-ronde intitulée « en quoi le collectif et la solidarité permettent d'être plus efficaces pour affronter les crises ? ». La publication de son passionnant dernier ouvrage *Écologie et démocratie* nous a donné envie de continuer cet échange qui a donc pris la forme d'une « intervention-dialogue » avec **Luc Carton**.

Le dernier livre de Joëlle Zask est né d'une urgence : comprendre que l'écologie et la démocratie sont sœurs et défendre la thèse suivante : soit la démocratie est écologique, soit ce n'en est pas une, et réciproquement, soit l'écologie est démocratique, soit ce n'est pas de l'écologie.

« On entend en effet souvent dire que démocratie et écologie seraient incompatibles, qu'il y aurait dans l'écologie quelque chose d'élitiste, de contraire aux désirs majoritaires¹⁹. Ou alors qu'il faudrait, pour prendre le tournant écologique à temps, avoir recours à des méthodes autoritaires, en user de la manière forte. **Joëlle Zask** entreprend au contraire de démontrer que non seulement il n'y a pas de contradiction entre l'écologie et la démocratie, mais que l'une ne va pas sans l'autre.

Avant de critiquer ou d'acclamer son gouvernement, le citoyen au sens fort participe activement à la création de ses propres conditions d'existence. Il transforme le monde en le préservant. Il jardine, construit, aménage, s'associe à d'autres, inventant avec la nature comme avec autrui des formes de vie communes. Aux côtés du système représentatif, il y a (ou il devrait y avoir) un système participatif qui permette à chacun d'entre nous d'« augmenter » le monde.

¹⁹ Et antinomique avec la liberté de consommer par exemple

Voilà donc l'urgence qui anime ce propos : pour que notre monde ne devienne pas un monde de désolation, nous devons introduire dans l'idée de citoyenneté la production, l'entretien, la préservation et la transmission d'espaces concrets partageables – en somme, la juste occupation de la terre²⁰ ».

On a l'habitude de penser que la démocratie moderne vient des Lumières, de l'usine, du commerce, de la ville alors que, historiquement, les grandes démocraties dites libérales ou les démocraties antiques sont nées dans des contextes agraires, agricoles, ruraux. Dans cette perspective, une autre idée reçue serait que, opposé au citadin et même au citoyen, le paysan serait au mieux primitif et proche de la nature, ou même, au pire arriéré et réactionnaire. Or pour Jefferson ou Lincoln par exemple et les pères fondateurs de la démocratie américaine (qui est un agrarianisme²¹) le fermier est au contraire un modèle à suivre car dans cet acte qui consiste à s'occuper de la terre et à en prendre soin, il y a la possibilité de développer les vertus du citoyen. D'ailleurs, on voit bien, dans cette optique, que l'acte de produire est partie liée et ne s'envisage pas sans l'acte de conserver (les conditions de productions).

Fondamentalement, ce qui se joue dans l'acte de cultiver la terre, c'est donc bien la question de la production et de la gestion commune de la ressource (y compris de la pérennité de cette ressource donc). Et cela ouvre forcément à des interrogations théoriques et pratiques sur les modalités de gouvernement et d'administration, autrement dit, ça nécessite de se mettre d'accord, ce qui n'a souvent rien de simple ! Et cela permet donc d'aborder des enjeux démocratique consistant à trouver le moyen de distribuer les opportunités, les possibilités à chacun, à la fois de contribuer à une tâche commune et en même temps d'accomplir son processus d'individuation²² pour se développer dans sa pleine stature humaine en quelque sorte.

Ces enjeux sont donc bien à la fois théoriques et pratiques et renvoient directement à un autre point fondamental : la démocratie est d'abord une méthode, celle de l'expérience dans le sens où nous sommes en permanence obligé de réfléchir pour voir comment vivre ensemble sans périr, sans s'entretuer, sans mourir de faim et en produisant donc nos conditions d'existences, cela n'a rien d'évident ! Or produire des conditions d'existence qui concilient développement collectif et développement individuel, c'est justement la question centrale de la démocratie. C'est en ce sens que John Dewey expliquait que ce n'est pas un régime comme un autre, c'est la seule forme de vie véritablement humaine possible.

La pensée démocratique a donc une immense valeur dans le sens où elle institue chacun à la fois comme responsable du collectif et auteur de sa propre vie. Or pour être l'auteur de sa propre vie, il faut créer ses conditions d'existences ou en tout cas contribuer à les créer et donc en quelque sorte, sortir de soi, s'intéresser à son environnement. Et qui dit contribuer à créer ses conditions d'existence, dit transformer le monde puisque dans une démocratie, on me donne la possibilité de m'autogouverner mais ça implique de trouver des arrangements avec les autres et mon environnement et ces arrangements supposent beaucoup de choses !

²⁰ Résumé de l'ouvrage Écologie et démocratie 4ème de couverture du livre édité chez Premier Parallèle

²¹ Système qui préconise le partage des terres entre ceux qui les cultivent. L'agrarianisme fut la philosophie économique qui prévalut aux États-Unis à partir de la fin du XVIIIe siècle.

²² Individuation : distinction d'un individu des autres de la même espèce ou du groupe, de la société dont il fait partie; fait d'exister en tant qu'individu

C'est pour cela que la démocratie est un système exigeant et fragile car quelque part chacun en porte la responsabilité et en est le garant, tout le monde a un rôle à jouer dans la sauvegarde des conditions de la démocratie.

C'est la raison pour laquelle ce même John Dewey disait qu'il y a toujours un futur de la démocratie dans le sens où elle demande des capacités d'adaptations, d'actions et de réactions car il y a toujours des tâches à accomplir, elle n'est jamais achevée, elle est toujours à construire, c'est donc une expérience permanente de soi et du monde.

Et c'est également pour cela que la démocratie ne peut se réduire à ses modalités formelles, au simple fonctionnement de ses institutions ou de ses instances et qu'elle doit être avant tout expérience (et développer cette culture de l'expérience). C'est une autre exigence vertueuse, nous devons tenter de faire vivre la démocratie tout le temps et partout, dans toutes les circonstances de nos vies. Ce n'est pas simple car la plupart de nos institutions sont organisées de façon anti-démocratique, l'entreprise par exemple n'est généralement pas du tout démocratique mais à l'école, dans la famille ou à l'église, ce n'est guère mieux. Ces expériences démocratiques ne vont donc pas forcément de soi dans notre vie quotidienne, loin de là, or tant que la démocratie est limitée à des fonctionnements institutionnels, elle est très, très fragile.

Pour finir, on peut souligner que la démocratie repose d'abord aussi sur l'expérience dans le sens où elle ne se crée pas *ex nihilo* autrement dit, la démocratie a besoin de lieux pour s'exprimer. C'est ce que Joëlle Zask a notamment étudié dans son livre Quand la place devient publique.

Lors de son intervention lors de notre Université d'été, elle a proposé une réflexion croisée sur ces trois notions « associations », « démocratie » et « écologie » à partir d'un exemple²³ : les jardins partagés.

Ces espaces sont bien connus en France mais également partout dans le monde (un fait méconnu en revanche est qu'ils produisent la plus grande partie de l'alimentation mondiale). Ces terrains échappent à l'appropriation privée (reposant sur les droits de propriété révocables, absolus et sur lesquels seuls les droits du propriétaire s'exercent) et sont des espaces collectifs mise à disposition d'un certain nombre d'individus qui accèdent à un lopin, selon des modalités variées.

Ces terrains communs subdivisés en parcelles individuelles peuvent être considérés comme l'expression la plus concrète de ce qu'est une association démocratique.

Ils permettent plusieurs observations :

D'une part, l'idée qu'un bien commun implique un gouvernement commun et donc des questions de gouvernances (modalités d'accès donc mais également chartes, règlements ou parfois systèmes oraux qui permettent de définir et réguler le fonctionnement... et élaboration collective de ces systèmes).

D'autre part, au cœur du fonctionnement des jardins partagés, il y a l'articulation nécessaire entre des enjeux communs (exemple le compost,

Jardin partagé des Saprophytes à Lille



L'Atelier Populaire d'urbanisme (APU) du quartier de Fives a organisé une balade militante lors de l'université d'été : départ de la MRES et arrivée au jardin ressources des Saprophytes après un parcours dans les lieux emblématiques du quartier.

²³ Exemple qu'elle développe dans son ouvrage La démocratie aux champs

d'éventuelles pépinières, des réserves de terre, des formations etc.) et une dimension individuelle du travail qui s'y accomplit (chacun fait ce qu'il veut sur sa parcelle et cela laisse la place à une singularisation et une individuation).

Deux exemples peuvent ainsi illustrer cette figure du jardin partagé comme archétype de l'association démocratique : d'une part, la conception de l'Amérique par quelques-uns de ses pères fondateurs comme Jefferson pour qui l'action première et principale de l'État fédéral consistait en l'attribution d'un lot de terre pour chaque famille, une concession de 4 ares (et un âne d'ailleurs), une sorte de « revenu minimum d'insertion sociale » pour utiliser un anachronisme. L'État comme cadre commun qui permet à chacun de se développer.

D'autre part, le fameux jardin partagé de Maria Montessori, un outil clé de sa pédagogie, un terrain de 100 mètres carrés là encore en parcelles et vu comme un support au développement de l'autonomie des élèves.

Dans cet exemple des jardins, nous pouvons noter aussi un autre élément intéressant qui permet de sortir d'une approche de l'association uniquement centrée sur la dimension humaine. En effet, dans ces espaces collectifs, ce qui s'expérimente c'est aussi le rapport à l'environnement. En travaillant la terre, les élèves découvrent ce que chaque paysan sait : on ne fait pas ce qu'on veut avec la nature, elle nous impose un certain nombre d'éléments (climats, sols, mécanismes biologiques) et nous composons avec. La nature n'est pas simplement un cadre dans lequel nous évoluons, elle est une sorte de partenaire avec qui, de fait, nous nous associons. Et cela permet d'insister sur la nécessité d'une démocratie qui prend en considération son environnement, son environnement physique, le cadre matériel (ou immatériel aussi d'ailleurs) dans lequel elle s'exerce. Autrement dit, cela ouvre à la question : quels lieux pour quels développements démocratiques ? Concrètement la manière d'aménager la salle de classe, le jardin d'enfant, la place publique, la ferme, la ville, le territoire va avoir des incidences sur la façon dont les gens se parlent, interagissent, etc. bref sur la manière de fabriquer la démocratie.

Pour aller à la source du travail de Joëlle Zask :

Parmi ses ouvrages

- *Participer : essai sur les formes démocratiques de la participation*, Paris, Le Bord de l'eau, 2011
- *Outdoor Art. La sculpture et ses lieux*, Paris, [La Découverte](#), 2013
- *Introduction à John Dewey*, Paris, La Découverte/Repère, 2015
- *La Démocratie aux champs*, Paris, La Découverte, 2016
- *Quand la place devient publique*, [Le Bord de l'eau](#), 2018
- *Quand la forêt brûle. Penser la nouvelle catastrophe écologique*, Paris, [Premier Parallèle](#), prix Pétrarque de l'essai 2020
- *Zoocities. Des animaux sauvages dans la ville*, Paris, [Premier Parallèle](#), 2020
- *Face à une bête sauvage*, Paris, [Premier Parallèle](#), 2021
- *Écologie et démocratie*, Paris, [Premier Parallèle](#), 2022
- *Se réunir*, Paris, [Premier Parallèle](#), 2022

À noter également cette interview intéressante donnée à RADIO RECYCLERIE en février 2022 : <https://www.youtube.com/watch?v=44um22LxC0I>

Nos amis belges du [Collectif 21](#) nous ont prêté leur conclusion du livre « Cent ans d’associatif en Belgique... Et demain ? » Nous vous la livrons ici ; elle trace des perspectives de combats communs franco-belge...

Faire association et faire société demain

Sans doute à l’issue de cet ouvrage feuillu et fouillé, éclectique et hybride comme son sujet, êtes-vous toujours aussi perdus dans la forêt associative. Ses contours n’en sont peut-être pas plus nets mais nous espérons que ses racines et ses ramifications, sa vitalité et sa nécessité pour le bien-être commun vous sont désormais plus manifestes. Car, c’est avant tout par cette nécessité que nous définissons le fait associatif et à partir de celle-ci que nous concluons.

Une nécessité et une opportunité de refaire association

Le mouvement associatif et la loi de 1921 se sont développés en réponse aux grandes transformations de l’économie et à leurs conséquences sociales à la fin du XIX^e siècle et au début du suivant. Nous sommes aujourd’hui à un tournant du siècle d’une ampleur au moins aussi importante. Les avis peuvent diverger quant à savoir s’il s’agit d’une mutation, d’une révolution, d’une nécessaire transition, d’un effondrement ou d’un basculement... La plupart s’accordent pour reconnaître qu’un certain nombre de paramètres se sont complètement modifiés ces dernières décennies – notamment avec la désindustrialisation, les innovations technologiques, la numérisation, les nouvelles modalités d’organisation du travail, la virtualisation des rapports sociaux, l’atomisation de la société... – et que nous faisons face à un enchevêtrement de crises dont on peine à voir l’issue : économique, sociale, démocratique, culturelle, écologique et sanitaire. Un des effets parmi d’autres de ces crises et transformations réside dans la remise en question de l’autonomie et de la culture des associations, soit par les contraintes administratives croissantes qui leur sont infligées, soit par leur mise en concurrence avec les entreprises et entre elles.

Il y a de quoi désarçonner les citoyennes et citoyens, autant que les acteurs collectifs, qu’ils soient publics ou privés. Loin des recherches et des discours théoriques, le quotidien associatif est confronté aux effets de ces crises et transformations sur la population qui témoigne de difficulté à vivre et d’inégalités sociales. Il y a, en conséquence, des enjeux immenses qui demandent une prise de conscience collective, des défis considérables qui exigent des réponses novatrices si nous souhaitons continuer à faire société de manière durable, avec toutes et tous. Ni les grandes institutions sociales ni l’associatif ne peuvent persister à faire comme avant.

La démocratie ne se réduisant pas au système représentatif, les institutions publiques étant mises à mal par la tendance à la privatisation et les réformes successives de l’État, les associations ont, selon nous, un rôle crucial à jouer pour raviver la démocratie, recréer du lien et du sens collectif, élaborer des réponses communes aux besoins et difficultés comme elles l’ont fait il y a un siècle jusqu’à engendrer le système de la social-démocratie désormais en crise.

Dès lors, en conclusion de cet ouvrage, nous voulons voir cet ensemble de crises qui tourmentent la population ainsi que les contraintes associatives qui inquiètent le Collectif21 comme des opportunités

à saisir pour réaffirmer la nécessité, la légitimité et l'autonomie du fait associatif, pour réinventer des manières de faire et d'agir ensemble, pour déployer d'autres propositions et stratégies.

Une telle dynamique requiert une série de conditions et dispositions qui ressortent des nombreux échanges qui ont fait vivre le Collectif21 de 2020 à 2022 et demandent à être poursuivis.

1. Prendre le temps de la remise en question

Il s'avère nécessaire tout d'abord de prendre du temps. Ce temps dont tout le monde manque. Pas ce temps après lequel nous ne cessons de courir et qu'on nous enjoint à mieux planifier, à gérer avec efficacité et à rentabiliser. Au contraire, il s'agit de nous réapproprier le temps. De prendre le temps de faire un pas de côté, de sortir de la course. Prendre ou se donner des temps pour lever la tête du guidon, pour laisser de côté les contraintes administratives, les rapports à terminer et réfléchir à ce que nous faisons, à ce qui nous arrive, à ce que nous voulons... Nous connaissons le reproche de réunionite aiguë adressé à l'associatif. Les modalités et la créativité des réunions est certainement à améliorer mais n'oublions pas ce que réunir veut dire : se mettre ensemble, se retrouver, créer de la solidarité. Ce temps de réflexion et de discussion est alors inévitablement un moment de remise en commun comme un temps de remise en question. Il appelle ensuite un temps et des espaces d'expérimentation.

Ces moments de rencontre, de pensée et d'expérimentation sont indispensables aussi bien au sein des associations qu'entre associations. C'est ce qu'a proposé et permis, à sa modeste échelle, le Collectif21. Sa démarche touche à sa fin sous la forme qui a été imaginée. Elle ne se clôture nullement et en appelle à l'ouverture d'autres espaces et temps de réflexion. Jusqu'où se donne-t-on le temps de penser ce qui se passe ?

Car le temps à reprendre est aussi celui de l'histoire. Cet ouvrage s'est écrit en réponse à une tendance actuelle à sortir du temps, à sortir de l'histoire. Il nous paraît crucial de se demander : d'où nous venons ? Où allons-nous ? Où nous sommes-nous perdus ? Afin de nous réinscrire dans une histoire. Sinon, qu'est-ce qu'une société, qu'est-ce qu'une association sans histoire ? En français, « sans histoire » signifie sans problème mais également qu'une certaine vérité est remise en question par une ou d'autres vérités, ce qu'on appelle le révisionnisme...

2. Cultiver la culture associative pour ne pas se laisser coloniser

Ce rapport à l'histoire participe à l'entretien d'une culture associative : une culture propre à chaque association et une culture partagée entre associations qui les distingue aussi bien des services publics que de l'entreprise marchande. Celle-ci se compose de valeurs, de pères fondateurs autant que de révolution interne, d'une attention à chacune et chacun, d'un soin de la relation, d'une quête d'horizontalité organisationnelle et plus généralement d'une homologation relative entre ce qui est exigé pour la société et ce qui est pratiqué en interne...

Cette culture, comme toute culture, doit se nourrir d'imaginaire et de créativité. Elle passe par l'élaboration de récits d'avenir et d'abord par des petits récits avant de recréer un grand récit partagé. Des récits qui s'écrivent au cœur des territoires, qui racontent les pièges déjoués et détrônent le récit des vainqueurs. Une culture se nourrit encore de mythes inspirant avec leurs personnages et leurs puissances, leurs mots non détournés ou galvaudés, leurs lieux, leurs moments et cycles... Avec leurs petites victoires à encenser aussi.

Cette culture est à cultiver pour se préserver ou résister à des logiques managériales, marchandes, morbides, déshumanisantes qui cherchent chaque jour à s'immiscer un peu plus au cœur du travail des associations.

Ce livre composite tout comme le film « 2121 – Hypothèses associations » entend entretenir cette culture et susciter le débat pour la faire vivre et encourager l'invention de son avenir.

3. Être moins frileux et plus audacieux

Certes, les conditions de l'octroi des subsides et la nécessité de ceux-ci pour répondre aux besoins des publics et préserver l'emploi des travailleurs et travailleuses des associations entraînent une soumission de celles-ci à des procédures et contraintes qui laissent peu de marges pour prendre le temps de la réflexion, sortir des sentiers battus ou des spécialisations balisées et déployer des manières de faire adaptées aux enjeux de ce tournant de siècle. Certes le rapport de force n'est pas (encore) en faveur des associations et de la transformation sociale. Cependant, nous avons pu observer une certaine tendance à prendre ces injonctions un peu trop à la lettre, à se tenir à carreaux et à considérer les impératifs du néolibéralisme comme une fatalité.

Contrairement aux lobbys du monde marchand qui avancent leurs pions et leur stratégie sans scrupule, l'associatif se montre souvent trop nuancé, trop prudent, trop peureux... L'associatif ne manque ni de propositions ni de légitimité pour les affirmer dès lors qu'il s'exprime au nom de sa connaissance du terrain, de son utilité sociale et de sa perpétuation du vivant plutôt que de sa rentabilité économique. Dès lors aussi qu'il peut faire la preuve par la pratique. Au-delà de la communication et de l'interpellation politique, ces propositions pourraient se déployer à travers des pratiques de désobéissance réfléchies, délibérées, concertées collectivement, entre associations, équipes et publics, justifiées par des enjeux communs et les besoins des populations, revendiquées ouvertement et conséquentes. Ce type de pratiques implique de faire la part entre ce qu'on ne plus accepter et ce qu'on est prêt à perdre, de bien mesurer les risques, de mettre en place des protections collectives tant pour les équipes que pour les publics.

Nous serions parfois surpris d'être laissés tranquilles voire d'être entendus...

4. Entendre et s'entendre avec les dynamiques émergentes

Les associations pourraient sur ce terrain s'inspirer autant de leur histoire que d'une série de dynamiques dites émergentes qui n'ont plus la patience d'attendre un changement par les voies de la démocratie représentative.

Plus largement, un renouvellement du fait associatif ne peut passer à côté de ces irruptions qui désarçonnent les institutions, les associations, les lectures du social : les jeunes pour le climat, le mouvement « me too », les initiatives de transition, les collectifs décoloniaux, les ZAD, les gilets jaunes, le convoi de la liberté... Nous y voyons des composantes à part entière de notre paysage.

D'un côté, des organisations sociales historiques qui peinent à mobiliser dans les instances de gouvernance ou dans la rue. De l'autre, des collectifs qui jaillissent, surgissent, se multiplient dans la foulée d'indignations locales ou plus globales, sur les ronds-points, sur les friches ou sur les réseaux sociaux. D'un côté, l'attachement à un projet global de société et l'espoir d'un progrès. De l'autre, l'urgence de conjurer un risque et l'exigence d'efficacité immédiate.

D'un côté, des associations empêtrées dans les logiques administratives de plus en plus lourdes, de l'autre des groupes autogérés, qui se débrouillent sans subsides. D'un côté, des réunions interminables, des conférences à rallonge, de l'autre des manifestations et des occupations.

Il y a là quelque chose à entendre pour les organisations sociales plus historiques – parmi lesquelles les associations. Ensuite, il y a à réfléchir à la manière de cohabiter, de s'entendre, avec ces dynamiques qui ont aussi les défauts de leurs qualités.

Les collectifs non institués ont à nourrir les associations en matière de pratiques, de modes d'actions, de narrations. Ils permettent de rediffuser de l'énergie, réactiver le feu. De remettre de la joie, de la colère, de la capacité à être « affecté », seule condition pour rester vivant.

Les associations plus historiques ont, quant à elles, des moyens pour pérenniser ces étincelles d'indignation, pour empêcher qu'elles ne soient qu'un feu de paille ou, pire, qu'elles ne soient récupérées par le néolibéralisme, parce que ne parvenant pas à mettre en commun les indignations individuelles. Les associations fournissent du reste un cadre – juridique, historique financier – pour accueillir et soutenir ces mouvements émergents. Et c'est parce qu'il y a cadre, qu'ils en sortent aussi.

5. Faire association entre associations

La rencontre et l'articulation avec ces dynamiques plus informelles s'inscrit dans une nécessité plus large. C'est l'idée de sortir de son association et de faire association avec d'autres afin de faire face aux enjeux économiques, sociaux, culturels, démocratiques et écologiques qui interpellent les associations, afin d'inventer des réponses appropriées, afin de faire bouger les normes et les lignes, afin d'engendrer des transformations sociales.

Il s'agit, primo, d'éviter la concurrence que charrient le monde marchand ou la logique des appels à projets. Ou encore, selon Jacqueline Fastrès, de sortir des « des représentations négatives croisées ». Secundo, face à la complexité des situations, les associations gagnent à sortir de leur giron, de leur secteur, de leur spécialité afin de prendre contact avec d'autres pratiques et d'envisager d'autres angles de vues. C'est en se mettant en extériorité par rapport à ses propres tensions et en se décentrant de son mandat et de sa culture d'organisation que le rapport aux autres peut engendrer à la fois du collectif, de la pensée nouvelle et des marges de manœuvres élargies. Tercio, évidemment, c'est ensemble qu'on peut peser davantage dans le rapport de force.

L'avenir du fait associatif résiderait notamment de cette capacité à faire associations entre associations autant qu'à créer des alliances avec d'autres acteurs sociaux comme les syndicats et les dynamiques citoyennes mais également avec les publics.

6. Revendiquer le conflit-oser parler des nouvelles guerres

Agir ensemble tout comme cultiver la culture associative implique d'assumer le conflit qui reste souvent un impensé dans le monde associatif.

Il y a les conflits dont on parle, les conflits externes. Tout d'abord, les luttes sociales ou culturelles qui sont au cœur du fait associatif. Bien que peut-être l'associatif soit trop gentil, trop peu conflictuel, pour construire un rapport de force avec ceux qui ont tout intérêt à ce que les inégalités et les dominations persistent, ou dans l'opposition à certaines politiques publiques.

Dans la foulée, il y a la « coopération conflictuelle » avec les administrations et les pouvoirs publics. Les désaccords mériteraient d'être davantage exprimés pour trouver ensuite de meilleures manières de se comprendre et de contribuer ensemble à des missions d'intérêt général. Ou de reconnaître qu'il y a incompatibilité entre les attendus des unes et des autres.

Il y a aussi les conflits possibles entre les cultures, les stratégies, les visées dès qu'on tente de faire association entre associations. À trop vouloir les éviter ou les lisser, pour rester entre gens « sympathiques », on se frustre, on s'empêche de rendre les désaccords fructueux et parfois se paralyse.

Plus tus, sont les conflits internes. Les associations sont, encore en grande partie, identifiées comme des lieux où il fait bon vivre, travailler et s'engager. On projette – avec les tensions et souffrances que

cette confusion engendre – qu’elles sont exemptes de rapports de domination, que chacune et chacun participe à la production du commun et à son propre épanouissement. Et pourtant, tout modèle de gouvernance confondu, elles n’échappent pas aux conflits, multiples et souvent latents. Ceux-ci ne sont pas déconnectés de l’évolution du monde du travail au sens large, mais résultent aussi des pressions et injonctions exercées sur le monde associatif et sur ses travailleurs et travailleuses.

En cas de difficulté, les associations ont tendance depuis quelque temps à recourir à différentes formes d’accompagnement ou de « coaching ». Ces techniques qui viennent aussi du « management » aplanissent les conflits pour travailler dans la « bienveillance » et « en bonne intelligence ». Si ces pratiques peuvent faire du bien et permettre de mieux prendre soin de chaque travailleuse et travailleur, les associations ont également intérêt à cultiver le conflit, à prendre le temps du déploiement des oppositions et de la délibération. Tout en restant attentives à ce que ces démarches ne prennent toute la place, n’empiètent sur l’action et la réflexion et ne détournent des objectifs initiaux.

Penser le conflit – tant externe et qu’interne – est un moyen de structurer l’action collective, d’agglomérer les colères individuelles. Le travail sur ce qui divise, ce qui tiraille, permet de réfléchir et de discuter de ce que nous voulons construire ensemble. Sans travailler sur les contradictions, comment mener et orienter les actions ? Sans identifier les nœuds, comment ouvrir l’imaginaire ?

7. Travailler les complémentarités

Dès lors qu’on cherche à la fois à agir ensemble et à assumer les conflits, il est indispensable de ne pas supposer qu’il n’y a qu’une seule manière de faire, qu’un seul modèle d’organisation. Pas plus qu’il n’y aurait un angle d’approche privilégié ou une préoccupation prioritaire, qu’elle soit sociale, climatique, démocratique, etc. Ou comme on disait à une autre époque, « une contradiction principale » du capitalisme à laquelle il fallait s’attaquer pour que tout le reste en découle.

Non seulement, un tel point de vue péremptoire ou dogmatique ne permet pas de fédérer et fait fuir tout qui ne s’y retrouve pas, en outre, il empêche la pensée, l’inventivité devenue plus nécessaire que jamais pour faire face aux situations complexes qui sont au cœur du travail associatif.

Au-delà du pluralisme institué qui a marqué l’histoire du fait associatif en Belgique – les piliers – le faire association aujourd’hui est multiple et c’est sur la vivacité de cette multiplicité qu’on peut miser. Il y a tout intérêt à ce que les divers actrices et acteurs de ce champ se parlent, s’écourent, articulent leurs différences et leurs points de rencontre. Cela se pratique de plus en plus en plus. Il s’agit de travailler les complémentarités sans nier les désaccords.

8. Déployer la force de proposition et de production

Les associations déplorent souvent leur rôle de sparadrap – voire de sparadrap qui ne colle plus – sur une plaie qui ne cesse de puruler et de s’étendre. Il n’est pas possible ni d’entretenir la motivation et le sens du travail, ni d’aller au-devant des maux du siècle nouveau à partir de cette position. Celle-ci s’explique en partie par un rapport étriqué aux marges de manœuvres et à des pratiques trop instituées, par de la fatigue et de la frilosité... sans négliger, bien entendu, l’insuffisance des moyens face à l’ampleur des problèmes et à la puissance du système économique et idéologique qui les engendre. De nombreux travailleurs de l’associatif sont très soucieux de la reconnaissance de leur profession et de leur professionnalisme mais trop souvent ils se plient à n’être en fait que des prestataires de service sans qu’il n’y ait de véritable reconnaissance de leur métier.

Les associations gagneraient à avoir davantage conscience du « trésor » dont elles disposent, en termes de ressources humaines et d’expériences, d’idées et de liberté, de réactivité et de créativité, de réseaux

et de maillage territorial, d'ancrage sur le terrain et de poids économique... Elles pourraient s'appuyer sur tout cela pour déployer leur force de proposition mais aussi de production. De trop instituées, elles redeviendraient alors instituanes. Au lieu, ou en plus, de jouer les sparadraps, elles expérimenteraient des remèdes voire cultiveraient des terrains où la maladie ne peut plus se développer. En leur sein, en matière d'organisation du travail, dans leur quartier ou territoire sur le plan des rapports sociaux et de la démocratie culturelle, à petite ou grande échelle en tant qu'acteurs économiques, les associations peuvent se concevoir comme des laboratoires et précurseurs d'une autre société. Elles renoueraient par là avec l'esprit de l'associationnisme et renouvelleraient les ambitions premières du mouvement associatif.

S'ouvre ici tout le domaine de l'économie sociale et solidaire ou de la politique des communs comme réponses aux inégalités et aliénations de l'économie de marché ainsi qu'aux déficiences de la régulation publique. Comme annoncé dès notre introduction, la question économique n'a pu être suffisamment approfondie par le Collectif21 pour être développée dans ce livre. Elle fait partie des chantiers à venir.

Entre finalité et finitude

En déployant cette dynamique et ces huit dispositions, il demeure primordial de ne jamais perdre de vue, d'une part, les populations avec lesquelles œuvre l'associatif, d'autre part, ses finalités toujours tournées vers le commun, l'émancipation et la démocratisation.

Les questions suivantes sont à garder en tête. Que fait-on des urgences des publics lorsqu'on prend le temps de réfléchir ? Ce qui distingue la culture associative de l'esprit d'entreprise n'est-il pas avant tout d'être au service de toutes les populations sans discriminations ? Comment protège-t-on les publics comme les travailleurs lorsqu'on désobéit ? De quelle manière implique-t-on les publics lorsqu'on développe des alliances ? Comment ne pas négliger ou nuire aux publics lorsqu'on travaille les conflits internes ou externes ?

Les finalités soulèvent également des questions qui doivent rester vives sous peine d'assoupissement ou de sclérose. Fin de la pauvreté, fin de la faim dans le monde, fin du sans-abrisme, fin des discriminations, fin de l'ignorance ou de l'abrutissement... Des combats sans fin ? Les associations de notre champ ont pour ambition de transformer le monde, de mettre fin aux inégalités et d'émanciper. Pour cela, elles engagent des moyens. Mais imaginons un instant que toutes les associations qui luttent depuis un paquet d'années pour la « fin » remportent la victoire. Qu'advierait-il d'elles ?

Penser un monde sans associations n'est pas désirable. Si elles parvenaient à leur fin, peut-être les associations reviendraient-elles au début, au cœur de leur raison d'être : accompagner, prévenir, réfléchir, empêcher que cela n'advienne ou, plus positivement encore, faire lien, faire société autrement avec toutes et tous, plutôt que de réparer.

Le centenaire et l'enterrement de la loi sur les asbl sont aussi l'occasion de poser la question de la finitude : les associations sont-elles capables de penser leur fin, leur mort ? L'association ne court-elle pas le risque de devenir une fin en soi, de viser avant tout sa propre perpétuation ? La question met mal à l'aise, d'autant plus dans un contexte où les associations sont menacées. Pourtant, penser sa mort, ce n'est pas prêter le flanc à ceux qui voudraient voir disparaître ou laisser mourir à petit feu les associations. C'est justement une façon de ne pas devenir morbide, enserré dans la répétition et fermé à l'altérité.

Jean-Baptiste Jobard, du Collectif des associations citoyennes, invite, lui, à accepter la « compostabilité » de son projet, c'est-à-dire intégrer l'idée qu'après tout « *une association, comme un organisme vivant, a un cycle de vie et de mort avec des phases d'émergence, de développement mais aussi de fins. Cela aide à penser que lorsqu'une structure disparaît hélas, cela ne veut pas forcément dire que tout le travail qu'elle a accompli disparaît avec elle et qu'il peut servir au contraire à enrichir un autre*

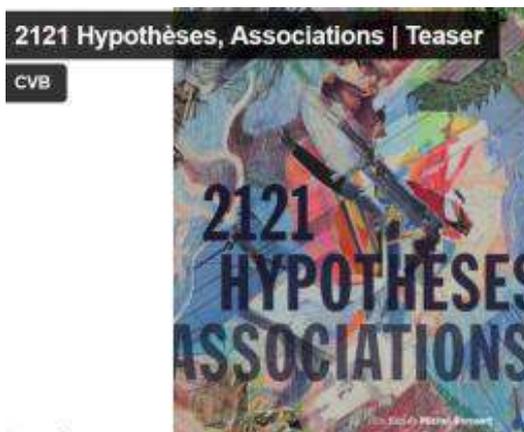
projet. À la manière du compost qui permet de nourrir les semences et récoltes à venir » dans un champ toujours à cultiver. Un champ où nous devons nous interroger sur la société que nous voulons voir éclore ou se régénérer.

Si le politique n'en prend pas suffisamment la mesure, ni les mesures adéquates, alors qu'une frange grandissante de la population s'en inquiète radicalement, l'associatif, ne doit-il pas davantage investir la réflexion sur l'avenir du vivant et de la vie commune ? Il serait là fidèle à son histoire et en prise avec les questions de demain.

Une histoire que nous vous invitons à continuer à écrire, en connaissance de causes et questionnement des possibles. Savez-vous maintenant un peu plus ce qui nous arrive ? Pourquoi vous vous intéressez à l'associatif ? Ce qu'il vous procure et ce que vous y apportez ? Qu'allez-vous faire maintenant ? Qu'allons-nous faire ensemble ?

Lors d'une soirée de notre Université, **une projection débat du film belge « 2121, hypothèses, associations »** a été organisée au cinéma L'UNIVERS en collaboration avec le Collectif 21.

Synopsis du film de Michel Steyaert : *Il y a peu, dans l'indifférence quasi générale, le cadre législatif qui organise le secteur associatif en Belgique depuis 1921 basculait dans une ère nouvelle, celle du Code des sociétés et des associations. Faisant ainsi de l'Association Sans But Lucratif (ASBL) d'aujourd'hui, une entreprise comme une autre ou presque. Dans un film choral, le Collectif 21 et le CVB sont allés à la recherche de ce "presque" pour*



mettre en valeur et en perspective une dynamique associative au service du bien commun, porteuse d'émancipation et vectrice de transformations sociales.

A partir de différentes hypothèses, le film interroge les rapports des associations aux pouvoirs publics, la tendance à la marchandisation qui s'impose partout aujourd'hui et peut être demain davantage encore. 2121 ce sera dans 100 ans, que va devenir l'associatif ? Quelles sont vos hypothèses ?

Ce film a été réalisé à partir de témoignages de travailleurs de terrain et de questions actuelles et de perspectives concernant le secteur associatif.

Liste des structures qui ont participé à l'Université d'été 2022, ainsi que celles venues au séminaire de préparation en Avril 2022

Structures présentes à l'Université d'été 2022 à Lille

AFERTES (Association pour la Formation, l'Expérimentation et la Recherche en Travail Educatif et Social)

Animacoop

APES HDF (Acteurs Pour une Economie Solidaire)

APU Fives (Atelier Populaire d'Urbanisme de Lille-Fives)

ARBFC - Cigales de Bourgogne Franche-Comté

ASBL Culture et Démocratie

Association Framasoft

Attac

Attac Lille

Attact Villeneuve d'ASCQ

Banta

Bonsai la Part du Colibri

Boutique des Sciences de Lille

CAC (Collectif des Associations Citoyennes)

CCFD Terre solidaire

Citiz Lille Arras

CLAC 80

CNRS-CNAM

Collectif 21 (Collectif belge du style du cac)

Collectif pour une éthique en travail social

Collectif Sarthois

Conseil bruxellois de coordination sociopolitique

CRID

Culture & Démocratie (Bruxelles)

Culture et Liberté

DeMains Libres

EGPU

FESEFA (Fédération -belge- des employeurs des secteurs de l'éducation permanente et de la formation des adultes)

Habitat Participatif France

Institut Godin

ISF Agrista

LA Coalition

Le Grand Cordel MJC
Le Mouvement Associatif Hauts-de-France
Le Planning familial - MFPF (Mouvement Français pour Le Planning Familial)
Le Sens de l'Humus
Les Chtites Maisons Solidaires
Les SaproS
L'Observatoire Régional de la Vie Associative (ORVA)
Maison commune de la décroissance
Maison des Associations de Tourcoing
MES (Mouvement pour l'Economie Solidaire)
MRES (Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités)
Observatoire des libertés associatives
ORVA (Observatoire régionale de la vie associative)
Pacte pour la Transition - collectif parisien
Planning familial 62
Réseau Actes IF
RTES
Sciences citoyennes
Scop étincelle
Survie Nord
Transiscope
UFISC (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles)
Univ'Asso/CROS
Université Populaire et Citoyenne de Roubaix
Villeneuve Debout (Collectif d'Associations et d'Habitants)
VivaCités Hauts-de-France
VoxPublic
Webradio Micros-rebelles

Structures présentes au séminaire préparatoire d'avril 2022 à Villarceaux

Alice Guy Production (coop)
Astérya
B.A.BALEX
CAC
CNLRQ
Colibris
Collectif pour une éthique en travail social
Collectif Sarthois
Collectif21
CRID
Cultures du Coeur 91
FEDELIMA

FRMJC IDF
Globenet
IPAM
ISF France (ingénieurs sans frontières)
La Cimade
LE MES
Le Planning familial MFPP
L'Humanité
Maison commune de la décroissance
MES
MRJC
REFER
Remix the commons
Ritimo
Sciences Citoyennes
Transiscope
UFISC
VoxPublic

CONFÉRENCE GESTICULÉE DE MARIE-LAURE GUISLAIN : LE NÉOLIBÉRALISME VA-T-IL MOURIR ET COMMENT FAIRE POUR QUE ÇA AILLE PLUS VITE ?

PROJECTION DÉBAT DU FILM BELGE « 2121, HYPOTHÈSES, ASSOCIATIONS » AU CINÉMA L'UNIVERS

BALADE MILITANTE AVEC L'APU (ATELIER POPULAIRE D'URBANISME) DE FIVES ET L'APU DU VIEUX LILLE

ET BIEN PLUS ENCORE AU PROGRAMME !

